

# *Saint-Martin de-Valamas*



*Bulletin municipal n° 42 – Édition 2024*

## NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS : 18 | GENDARMERIE : 17 | SAMU : 15 | GÉNÉRAL : 112

### MAIRIE

Secrétariat ouvert au public  
Lun., Mer. et Jeu. : 9 h - 12 h  
Mar. et Ven. : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 15  
Tél. : 04 75 30 41 76  
mairie@saintmartindevalamas.com

### GENDARMERIE

Tél. : 04 75 29 01 22 ou le 17

### DOCTEUR CHRISTIAN BERLY

Tél. : 06 17 14 14 17

### PHARMACIE

#### AMANDINE JOUBERT

215 rue de la Poste  
07130 Saint-Martin-de-Valamas  
Tél. : 04 75 30 43 76

### VAL'EYRIEUX

Tél. : 04 75 29 19 49

accueil@valeyrieux.fr

### MÉDIATHÈQUE DES BOUTIÈRES CENTRE MULTIMÉDIA

Mar. - Ven. : 16 h 30 - 18 h 30  
Mer. : 15 h 30 - 18 h 30  
Jeu. : 9 h 30 - 12 h  
Sam. : 10 h - 12 h  
Tél. : 04 75 30 63 95  
mediatheque-stmartin@valeyrieux.fr

### OFFICE DE TOURISME

Tél. : 04 75 64 80 97  
accueil@tourisme-valeyrieux.com  
www.tourisme-valeyrieux.fr

### SAUR EAU ASSAINISSEMENT

Tél. : 04 69 66 35 00  
Urgence technique: 04 69 66 35 08

### ORTHOPHONISTE

Marie-Laure Faure  
25 place de la Mairie  
07130 Saint-Martin-de-Valamas  
Tél. : 04 75 30 48 88

### KINÉSITHÉRAPEUTE

Frédéric Drancourt  
190 rue de la Poste  
07130 Saint-Martin-de-Valamas  
Tél. : 04 75 30 55 52

### EHPAD LA CERRENO

105 route de Nant  
Tél. : 04 75 30 44 33  
mr.la.cerreno@wanadoo.fr

### ADMR EYRIEUX-OUVÈZE

Lu. - Ven. : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30  
Tél. : 04 75 30 48 88  
eyrieux.ouveze@fede07.admr.org  
www.admr-ardeche.fr

### BUS FRANCE SERVICE

Sur la place à Saint-Martin, 2 jours/mois  
Tél. : 06 27 17 29 72 (sur rendez-vous)  
val-eyrieux@france-service.gouv.fr

### MAISON DE SANTÉ DES BOUTIÈRES

#### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Lun. - Ven. : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h  
Stéphanie Mounier  
Tél. : 04 75 20 29 96  
cias@valeyrieux.fr

#### PERMANENCE DES MÉDECINS DU CHEYLARD

Mer. matin, jeu. matin et jeu. après-midi  
Prise de rendez-vous mar. - ven. : 9 h 30 - 12 h  
Tél. : 07 06 43 67 74

### CABINET INFIRMIER

Valérie Brunier, Cathy Herbaux,  
Amandine Charre, Claire Roure,  
Élodie Gimet.  
Permanence lun. - ven. : 7 h 30 - 8 h  
Tél. (numéro unique): 07 88 78 49 72

### MÉDECINE DU TRAVAIL

Tél. : 04 75 06 34 45

### KINÉSITHÉRAPEUTE

Christophe Gay  
Tél. : 06 07 08 25 79 (sur rendez-vous)

### ORTHOPHONISTE

Anne-Laure Lunati-Gay  
Tél. : 06 73 05 73 31

### PSYCHOLOGUE - PSYCHOPRATICIENNE

Farida Collus  
Tél. : 06 52 15 21 70 (sur rendez-vous)

### CABINET DE RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Valérie Brunier-Letessier  
Tél. : 06 75 52 63 72

### NUMÉROS UTILES

#### PERMANENCES CENTRE MÉDICO-SOCIAL LE CHEYLARD

9 rue de la Pize  
07160 Le Cheylard  
Tél. : 04 75 29 74 50

#### CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CDIFF)

Permanences juridiques sur rendez-vous  
2<sup>e</sup> lun. matin du mois : 9 h 30 - 12 h 30  
Gendarmerie du Cheylard  
Prise de rendez-vous au 04 75 93 31 70  
Lun. : 13 h 30 - 17 h  
Mar., Mer., Jeu. : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h  
Ven. : 9 h - 12 h 30  
Accueil anonyme et gratuit

#### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Tél. : 04 75 29 02 39 ou 3646

### RETRAITE CARSAT

Tél. : 3960

### SERVICE SOCIAL MSA

Tél. : 04 75 06 96 95

### CAF DE L'ARDÈCHE

Tél. : 08 10 25 07 80 ou 04 75 29 25 84

### SANTÉ SCOLAIRE

Tél. : 04 75 29 44 69

### FNATH (ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE)

Raymond Chappaz  
Tél. : 04 75 29 31 50 ou 06 77 06 83 14

### CENTRE MÉDICO PSYCHO- PÉDAGOGIQUE (CMPP)

Tél. : 04 75 29 27 25 ou 04 75 64 29 65

### CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

Tél. : 04 75 29 45 56

### SANTÉ AU TRAVAIL

Tél. : 04 75 29 11 75

### CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (C.C.I)

Tél. : 04 75 69 27 27

### CAP EMPLOI ARDÈCHE (EPSR)

Tél. : 04 75 66 73 00

### CONSOMMATION LOGEMENT ET CADRE DE VIE (CLCV)

Tél. : 04 75 62 05 55

### PÔLE EMPLOI DE PRIVAS

Tél. : 09 72 72 39 49

### ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Tél. : 119 (numéro vert, appel gratuit)

### SOLIDARITÉ EN ARDÈCHE POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Tél. : 1115 (appel gratuit)

### CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ À L'HÔPITAL DE MOZE-SAINT-AGRÈVE

Tél. : 04 75 30 39 36 (sur rendez-vous)

### CORRESPONDANTS PRESSE

HEBDO DE L'ARDÈCHE Jean-Claude Ribeyre - Tél. : 04 75 30 42 30 - jcr.hebdo@orange.fr

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ Marie-Noëlle Baudin - Tél. : 06 64 90 10 31 - marie-noelle.baudin@hotmail.fr

# Le mot du Maire



L'année 2023 s'achève avec son lot de naissances ou d'arrivées mais malheureusement, comme chaque année, son lot de départs. Nos pensées vont vers les proches de ceux qui sont partis et nos vœux de bienvenue vers tous les nouveaux habitants. Que leur séjour leur soit agréable.

L'équipe municipale reste concentrée sur la réalisation des investissements nécessaires pour que notre village reste attractif et soit armé pour faire face aux défis qui se présentent pour le futur.

Cette année a vu la poursuite des principaux projets engagés ou prévus en 2023. La construction de l'école avance à un rythme normal, ni retards ni excès d'avance. Désormais elle est couverte, hors d'eau, et les travaux intérieurs peuvent se poursuivre sans craindre les aléas climatiques. L'objectif de sa mise en service pour la rentrée 2024 est toujours d'actualité.

Avec Val'Eyrieux la décision a été prise de prolonger l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de deux ans grâce à un complément de crédits accordé par l'État par le canal de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Les propriétaires de logements qui envisagent d'y faire des travaux, soit dans le but d'améliorer leur performance énergétique soit dans le but d'améliorer leur accessibilité pour des personnes âgées, ont donc jusqu'au 31 décembre 2025 pour faire agréer leur projet en prenant contact avec SOLIHA lors des permanences en mairie. Pour information, l'État a tout récemment décidé d'augmenter assez sensiblement le montant des subventions accordées dans ce cadre.

Val'Eyrieux a également programmé des travaux de complète reprise du réseau d'adduction d'eau potable rue Royale. Le réseau existant était très vieux et obsolète. La SAUR en profite pour sortir les compteurs d'eau hors des maisons. En conséquence le revêtement de surface de la rue a été complètement

détruit. La commune en a donc profité pour refaire le réseau d'eau pluviale, qui est de sa compétence, et améliorer le revêtement de surface pour le rendre attractif pour les cyclistes qui empruntent la Dolce Via : ils pourront bientôt poser leurs vélos dans un parking situé près de l'Atelier du Bijou et visiter à pied le village jusqu'au centre et accéder aux commerces.

La décision a été prise par le conseil municipal de recréer un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Son objet, au-delà du geste amical en direction de nos aînés pour les fêtes de Noël, est de pouvoir octroyer un soutien à ceux de nos concitoyens qui traversent des difficultés. Ceci bien entendu en lien étroit avec les assistantes sociales qui évaluent les situations et la nature du soutien le mieux adapté.

Les services techniques de la mairie ont effectué des travaux d'aménagement et d'embellissement de la place. Avec toujours le même objectif : rendre notre village encore plus agréable et attrayant. Ils ont parfaitement réussi !

Cette année un effort particulier en direction des symboles joyeux de Noël : ce moment festif doit être partagé par tous et les illuminations couvrent beaucoup plus largement le village.

Enfin, et comme à l'habitude, les nombreuses associations qui font vivre notre village tout au long de l'année n'ont pas failli. Toutes les manifestations organisées ont connu le succès et une forte fréquentation. Dans les pages qui suivent chaque association revient sur son action en 2023. Qu'elles soient toutes chaleureusement remerciées et félicitées pour leur activité au quotidien.

Pour finir, en cette période de fêtes, le conseil municipal, les agents communaux et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année, faite de bonheur et de joies grâce à une bonne santé pour vous-même et vos proches. Bonne lecture des pages qui suivent.

Nous remercions très vivement tous les annonceurs qui, par leurs encarts publicitaires, ont permis la réalisation de ce bulletin municipal.

# CFAURIE

**Christian FAURIE**      **Travaux Publics**  
04 75 30 28 45      [contact@c-faurietp.fr](mailto:contact@c-faurietp.fr)



**EIFFAGE**  
ROUTE  
TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS - PRIVÉS ET PARTICULIERS  
TERRASSEMENTS - ENROCHEMENT - CANALISATIONS  
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - AMÉNAGEMENTS URBAINS



**AGENCE LE CHEYLARD**

100, rue des Tourtes - 07160 LE CHEYLARD  
Tél. 04 75 29 44 89 Fax. 04 75 29 46 57



Un interlocuteur unique  
qui vous accompagne  
dans la création  
et la fabrication  
de votre collection.



**Font'Art Créations**

400 rue du Garail - 07310 St-Martin-de-Valamas  
04 75 30 54 34 - [info@fontart.fr](mailto:info@fontart.fr)

L'état civil .....	5
<b>La vie municipale .....</b>	<b>6</b>
L'économie au village .....	6
L'urbanisme et l'habitat évolue .....	7
Recensement de la population .....	8
Bienvenue aux nouveaux habitants .....	8
Création du CCAS .....	9
Travaux communaux 2023 .....	9
Les travaux sur la commune .....	10
Travaux sur 2023-2024 .....	14
Tourisme .....	16
Incivilités sur la commune .....	16
Réunion publique sur le frelon asiatique .....	17
Cérémonies des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre .....	17
Animations et festivités .....	18
<b>La vie intercommunale .....</b>	<b>20</b>
Le cabinet médical avancé .....	20
L'OPAH .....	21
L'inauguration de l'école de musique et des mico-folies .....	21
Spectacle « Le football féminin » .....	22
Le tir à l'arc .....	22
L'office de tourisme Ardèche Hautes Vallées .....	23
La médiathèque des boutières .....	24
Un nouveau directeur délégué à l'EHPAD La Cerreno .....	25
CCAS .....	25
CIAS .....	26
<b>La vie scolaire .....</b>	<b>28</b>
L'école publique .....	28
L'école Saint-Joseph .....	30
<b>La vie associative .....</b>	<b>32</b>
Les Sapeurs-Pompiers .....	32
Famille et Loisirs .....	33
APEL .....	34
Amicale Laïque .....	35
Union cantonale des anciens combattants ACGP-CATM .....	36
Club Les Gens Heureux .....	36
L'Âge d'Or .....	37
Le Village des Musiciens .....	38
Comité des fêtes .....	38
Petites Notes de Rochebonne .....	40
L'assoc'Active .....	40
Renversantes .....	41
USSM .....	42
Les « Boudlerles 4 x 4 » .....	43
ACCA .....	43
Amicale boule Saint-Martinoise .....	44
La truite Saint-Martinoise .....	44
Cœurs Verts .....	44
Association AEAVE .....	45
Svasvara - Yoga .....	45
Fun Fitness .....	46
SPO • Sport Promotion Organisation .....	46
Les Chemins Oubliés dans les Boutières .....	47
Club du tennis de table .....	47
Mine de couleurs .....	48
Secours Catholique .....	49
Association diocésaine de Viviers .....	49
Les Amis de Rochebonne .....	50
Les Pataris .....	50



# L'état civil

---

---

## NAISSANCES 2023

Lyam Gérard Alain LAFFONT, le 6 mai à Valence (26)  
Maël Fernand Louis CLAUZIER, le 20 octobre à Annonay (07)

---

## MARIAGES 2023

Fabrice GRANDOUILLE et Céline MAZA, le 15 avril  
Thibaut CLIGNAC et Chloé JULLIEN, le 15 juillet  
Lionel BERRY et Nina GASCON, le 16 septembre  
Hugues REY et Marie-Paule BOUIN, le 28 octobre

---

## DÉCÈS 2022

Lucienne TRIBOUILLIER, le 7 décembre  
Marguerite BROLLES, le 12 décembre  
Georgette MARIJON, le 21 décembre  
René MUNIER, le 29 décembre

---

## DÉCÈS 2023

Simone BOUCHET, le 8 janvier  
André HÉRITIER, le 8 janvier  
André CHAREYRON, le 8 janvier  
Raymond PASSI, le 20 mars  
Suzanne LÉVÊQUE, le 27 mars  
Marc RIBEYRE, le 1<sup>er</sup> avril  
Yvette BEOLET, le 4 avril

Marius IMBERT, le 14 avril  
Ginette MATHON, le 23 avril  
Jean COURTIAL, le 4 mai  
Ginette CHAMBRON, le 11 mai  
Andrée BOUVART, le 19 mai  
Madeleine IMBERT, le 26 mai  
Cécile BAILLOT, le 16 juin  
Henriette ALLIGIER, le 24 juin  
Georges CHAUVY, le 26 juin  
Roger LOULIER, le 13 juillet  
Gilda GANDREY, le 16 juillet  
Claude LEFOUILI, le 23 juillet  
Georgette VINSON, le 14 août  
Yvonne BOUCHET, le 26 août  
André DORNE, le 26 août  
Marthe DUPRÉ, le 28 août  
Charles COTTA, le 5 septembre  
Michel VERROT, le 11 septembre  
Suzanne BOUCHET, le 14 septembre  
Jean DUSSAUD, le 17 septembre  
Andrée ADRIEN, le 22 septembre  
Marie VALETTE, le 23 septembre  
Cyrille RAGONNAUD, le 28 septembre  
Eliane ASTIER, le 28 septembre  
René CHABAL, le 2 novembre  
André DEBARD, le 9 novembre  
Sylvain CHAUSSINAND, le 16 novembre  
Colette THIL, le 25 novembre  
Eliane MARTIN, le 2 décembre  
Gabrielle BERTRAND, le 5 décembre

## La vie municipale



### L'ÉCONOMIE AU VILLAGE

L'année 2023 a été parsemée de nouvelles mitigées. Nous avons perdu la Poste avec la fermeture du bureau de poste et ouverture d'un point poste au tabac presse. La boucherie a fermé ses portes. Nos pompes funèbres ont cessé leur activité avec le départ à la retraite d'Éric Blanc. Pour finir, fermeture du salon de toilettage pour animaux, Annabelle est partie en Suisse. Nous avons cependant l'ouverture d'un salon de tatouage. Il est également à noter le marché du jeudi qui vit bien, surtout le premier jeudi du mois, jour de foire. Il est certainement très dur de faire vivre un commerce sur notre petite commune, il en va donc de la responsabilité de tous de faire un maximum de courses dans nos commerces de proximité pour que le village et la commune vivent.

Pour l'année 2024 la municipalité a décidé d'écouter son tissu artisan et commerçant. Ainsi nous avons commencé à visiter nos commerçants et artisans. Nous allons continuer en début d'année pour détecter des zones d'améliorations afin de rendre la commune plus accueillante au commerce et à l'artisanat. Dans ce cadre, la municipalité a également posé sa candidature au label « Village d'Avenir ».

D'un point de vue budgétaire, il n'aura échappé à aucun propriétaire que la taxe foncière a augmenté. 7,1% au niveau national (augmentation des valeurs locatives identique à l'inflation). Décision totalement indépendante de notre volonté. Votre municipalité, comme depuis son élection, a décidé de maintenir ses taux à l'identique, nous n'avons donc pas rajouté une augmentation à l'augmentation.

Votre conseil municipal a également voté en faveur d'une taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). Il y a de plus en plus de logements dits vacants en centre village, pour lesquels les propriétaires demandent de plus en plus souvent à être exonérés de taxe d'habitation. Saint-Martin a un taux de logements vacants parmi les plus hauts de la région. Dans le cadre des nouvelles dispositions pour le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) nos régions rurales vont très vite manquer de terrains à construire, il devient donc urgent d'inciter les propriétaires, soit à rénover et louer leurs biens, soit à les vendre. Au-delà du ZAN, la vie de nos centres bourgs dépend également de cette revitalisation.

## L'URBANISME ET L'HABITAT ÉVOLUENT

Depuis quelques années le législateur est très actif dans les domaines qui touchent à l'urbanisme et l'habitat. À partir du constat que les surfaces artificialisées (on ne parle plus d'urbanisation mais d'artificialisation des sols) augmentent de manière vertigineuse depuis ces dernières années, toutes les nouvelles mesures législatives tendent vers un objectif national unique : atteindre la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. C'est ainsi qu'ont été promulguées les lois ELAN, Climat et Résilience, loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols, loi d'accélération des énergies renouvelables et enfin la loi industrie verte. Ces textes visent à modifier les modalités de gestion du foncier dans les territoires, on parle de modifier la trajectoire.

Le calendrier de mise en œuvre est divisé en trois phases : la première phase, de 2010 à 2020 sert de période de référence pour comptabiliser le foncier artificialisé dans les communes. La deuxième phase, de 2021 à 2031 doit obligatoirement voir les communes diviser par deux la surface de foncier potentiellement « artificialisable » (par rapport à la période précédente). Et la dernière phase, à partir de 2032 doit permettre de tendre vers l'objectif ZAN à atteindre en 2050.

Ces objectifs sont des objectifs nationaux que les communes doivent intégrer dans leurs documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou PLU dans notre cas). Dans le cas contraire des sanctions sont d'ores et déjà prévues en cas de non-respect des objectifs : si le PLU « climatisé » (compatible avec la loi climat et résilience) n'est pas entré en vigueur le 22 février 2028 il y aura interdiction de délivrer toute autorisation d'urbanisme

Conséquences pour notre commune : elle est couverte par le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) Centre Ardèche. Ce Scot, qui couvre les territoires des communautés de communes du Pays de Lamastre et de Val'Eyrieux ainsi que la communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, est exécutoire depuis le 22 février 2023. Il s'impose donc non pas aux particuliers mais aux documents d'urbanismes du territoire qui doivent être mis en compatibilité avec lui avant le 22 février 2026. Notre PLU date de 2013 et n'est pas, en l'état,

compatible avec le SCOT. Parmi les 29 communes de Val'Eyrieux, une seule dispose d'un PLU qui vient d'être approuvé et est compatible avec le SCOT. Les maires de Val'Eyrieux, réunis en conférence des maires deux fois au cours de cette année ont choisi de s'orienter vers un PLU Intercommunal qui va couvrir le territoire. Cette orientation doit être affirmée par un vote du conseil communautaire qui accepte de prendre la compétence urbanisme, vote qui, s'il est favorable, doit être confirmé par le vote, à la majorité qualifiée, des 29 communes de Val'Eyrieux. Si ces votes sont favorables, la démarche PLUI sera initiée en 2024. Elle dure entre 4 et 5 ans, donc des modifications mineures des PLU existants seront nécessaires pour les rendre compatibles avec le SCOT dans le délai réglementaire.

Et l'habitat alors dans tout ça ? La trajectoire vers le ZAN va entraîner des difficultés de plus en plus grandes pour, au fil du temps, construire du neuf. Une des ambitions majeures du SCOT est d'accueillir de nouveaux habitants sur son territoire (objectif 7 000 en 20 ans). Il faudra leur fournir logement et emploi. Comment loger les nouveaux arrivants si on ne peut plus construire assez ? Il faut se tourner vers l'existant. Notre commune détient un triste record en Centre Ardèche : celui des logements vacants. Une résidence secondaire n'est pas un logement vacant. Il y a sur la commune plus de 140 logements vacants, soit un peu plus de 20 % du parc immobilier ! C'est énorme. Le conseil municipal a donc décidé, pour inciter les propriétaires de ces logements qui ne souhaitent ou ne peuvent pas y entreprendre des travaux à mettre ces logements sur le marché immobilier, d'instaurer une taxe d'habitation sur les logements vacants. Cette taxe ne s'appliquera qu'après deux ans de vacance consécutive, sauf si la vacance est indépendante de la volonté du propriétaire (par exemple logement proposé à la location ou la vente mais absence de candidats)

Ce sujet du mélange de l'urbanisme et de l'habitat, en évolution réglementaire intense depuis quelque temps est à la fois compliqué, très important pour l'avenir du territoire et de la commune et fait l'objet d'une mise en œuvre dans un calendrier très contraint. La Mairie est à la disposition des propriétaires qui se poseraient des questions.



## Recensement du 18 janvier au 17 février

### RECENSEMENT DE LA POPULATION DE LA COMMUNE

La commune aurait dû être recensée en janvier-février 2023. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la collecte de toutes les communes a été décalée d'un an.

Les habitants de la commune seront donc recensés en 2024, du 18 janvier au 17 février.

Ce recensement est très important pour la commune.

De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre et prise en compte pour déterminer la participation de l'État au budget de la commune (Dotation Globale de Fonctionnement), ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements.

Il permet d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Le recensement de la population se fait en partenariat étroit entre la commune et la direction régionale

de l'INSEE. Il permet de fournir des données sociodémographiques et de constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles.

Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

La dernière enquête de recensement de notre commune remonte à 2018 (cycle de 5 ans).

En 2024 le principal mode de réponse au recensement est internet :

- L'agent recenseur remettra aux habitants une notice internet sur laquelle figurera le code d'accès, le mot de passe et l'identifiant du logement qui permettront de se connecter au questionnaire sur internet. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide.
- En cas d'impossibilité de répondre en ligne, des questionnaires papier seront remis par l'agent recenseur et récupérés par lui-même.

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La commune et la communauté de communes souhaitent porter une attention particulière aux nouveaux arrivants sur notre territoire depuis 2 ans. Nous les invitons à se faire connaître en Mairie, soit au guichet, soit par mail : [mairie@saintmartindevalamas.com](mailto:mairie@saintmartindevalamas.com) et pour ceux qui le souhaitent, nous communiquer mail ou n° de portable ce qui nous permettra de les joindre en cas de besoin.

D'autre part la communauté de communes a mis à leur disposition un questionnaire sur son site internet

dans la rubrique « les services – attractivité ». Ce questionnaire est aussi disponible en Mairie à Saint Martin de Valamas.

Cela nous permettra de mieux connaître ces nouveaux arrivants et d'avoir des retours sur la municipalité et les besoins qui sont les leurs sur notre territoire.

Tous les mois chacun peut trouver la lettre d'infos de la Mairie dans les commerces, et le bulletin municipal annuel est à la disposition de chacun à la Mairie. Ces deux documents sont disponibles aussi sur le site internet de la Mairie, [www.saintmartindevalamas.com](http://www.saintmartindevalamas.com). Ils apportent diverses informations sur notre commune.



## CRÉATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal a voté la création d'un CCAS le 24 mars 2023. Il est constitué d'un Président qui est le Maire, Yves Le Bon, et de 4 conseillers municipaux élus à bulletin secret ce même jour. Quatre personnes représentantes d'associations à but social sont également nommées membres du CCAS le 6 avril 2023.

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques et privées. Le CCAS participe à l'établissement de dossier de demandes d'aide sociale et les transmet aux collectivités concernées.

Un budget de 15 000 € a été alloué au CCAS par la commune pour son fonctionnement annuel.

## TRAVAUX COMMUNAUX 2023

Comme annoncé aux vœux du Maire le 6 janvier 2023, les travaux prévus ont été réalisés.

Concernant le bâtiment situé au Pont, un chauffage à air pulsé au fuel a remplacé le chauffage au sol à résistances électriques dans la salle polyvalente. Ces résistances ne fonctionnaient que sur une partie et affichaient malgré tout, une forte consommation.

Pour continuer à baisser les coûts de chauffage, un audit vient d'être réalisé. Des demandes de subventions auprès de l'État, de la Région et du Département, ont été déposés pour financer des travaux d'isolation par l'extérieur du bâtiment et refaire la toiture qui est en très mauvais état.

Ce début d'année l'installation des nouveaux lampadaires d'éclairage public à LED s'est terminée. L'économie de consommation électrique permet maintenant de maintenir l'éclairage public toute la nuit.

La toiture d'une annexe de l'ancienne cure a été refaite.

L'appartement du dernier étage de la mairie annexe a été complètement rénové, prêt pour la location.

Le terrain communal situé à côté du stade principal est en cours d'aménagement pour une aire multisports et servira de terrain d'entraînement aux joueurs de foot : cages, filets, pare ballons, éclairage.

En continuité de l'aménagement de la place commencé en 2022, des travaux importants ont été entrepris : suppression de l'escalier central et du petit bâtiment jouxtant l'escalier. Création d'un nouvel escalier aux normes, avec un mur de soutènement en pierre. Des barrières et main courante sécurisent ces aménagements. Des plantations viendront agrémenter l'ensemble au printemps prochain.

Un bassin décoratif en pierre, taillée dans la masse, a été installé. Le robinet en fer forgé installé a été réalisé et offert par un artisan local.

Le coût de ce chantier a été maîtrisé grâce à la réalisation en régie par les employés communaux. Le coût des matériaux et matériels s'élève à 35 000 €.

L'escalier de l'entrée principale de la salle polyvalente a été refait.

Un muret de soutènement de la voie communale de Charnezac, et deux murs de soutènement de la voie communale de la Blachette ont été refaits.

Canalisations des eaux pluviales sur la place de Taussac.

Mise en place d'une bordure basse coupe d'eau sur la voie communale de Praneuf.

Au plan d'eau, trois arbres ont été plantés et la passerelle sur le déversoir a été remplacée.

La plupart de ces travaux ont été réalisés par l'équipe technique municipale.

Un gros budget est alloué comme chaque année (60 000 €) au goudronnage pour maintenir nos chemins communaux ainsi que les parkings en bon état : route du Vernet, La Blachette, parking de Champchiroux, place de Taussac, restructuration de la Place ainsi que le traçage des parkings maintenus et bon état de visibilité.

17 platanes ont été élagués au Pont et à la Gare.

Dans l'achat de matériel, deux débroussailleuses dorsales, une tondeuse autoportée et une tondeuse manuelle ont été achetées.

En 2023, deux offres de fonds de concours ont été retenues pour les travaux d'entretien des chemins ruraux : Armanas et la Pize.

# Les travaux sur la commune

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

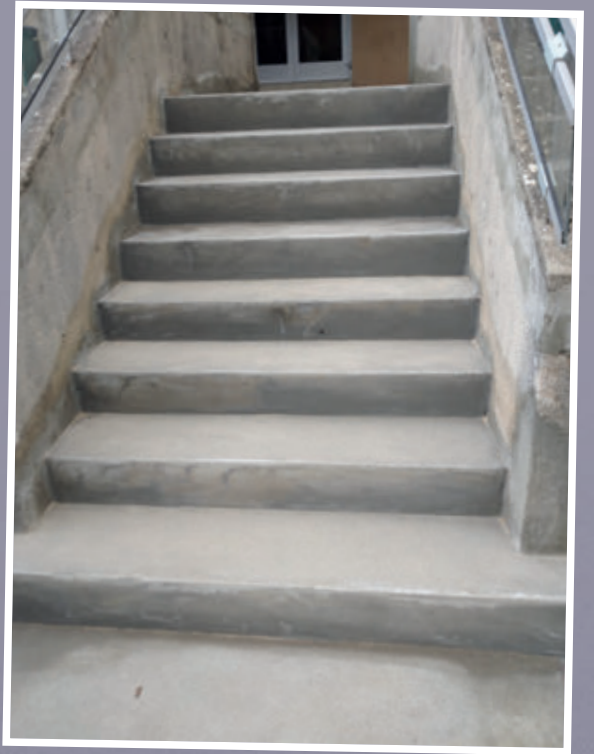


## MURS DE CHARNEZAC



## MURS DE SOUTÈNEMENT DE LA BLACHETTE

# CANALISATIONS DES EAUX PLUVIALES TAUSSAC



RÉNOVATION DE L'ESCALIER D'ENTRÉE DE LA SALLE POLYVALENTE



BORDURE BASSE COUPE D'EAU ROUTE DE PRANEUF



PASSERELLE AU PLAN D'EAU



ÉLAGAGE DES ARBRES





## Travaux sur 2023-2024

### TRAVAUX EN COURS

#### CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE

Le grand projet de la construction de l'école, à l'emplacement de l'ancien Patronage, a commencé en début d'année 2023 : enlèvement des arbres du niveau supérieur, démolition du mur d'enceinte et réalisation des fondations.

La première pierre symbolique a été posée le 12 mai 2023 par le Maire Yves Le Bon, en présence des autorités et des représentants territoriaux partenaires du projet.

À ce jour, le bâtiment est hors d'eau, les travaux avancent conformément au planning prévu, pour ouverture de l'école à la rentrée 2024.

#### RUE ROYALE

Le réseau d'eau potable qui alimente les habitants de la rue Royale étant très ancien et obsolète, la Communauté de Communes Val'Eyrieux qui gère cette compétence, a programmé des travaux de remise à neuf de la conduite et posé des compteurs à l'extérieur des habitations.

La Mairie a profité de ces travaux pour refaire le réseau d'eaux pluviales, ainsi que la réfection totale du revêtement de surface, avec une bande centrale en pavés, afin de rendre cette rue du centre bourg attrayante.

#### DÉMOLITION LES BAUX

La Cheminée du Moulinage, dont les fondations de base s'étaient affaissées, provoquant des fissures et l'inclinaison de l'ouvrage, menaçait de s'écrouler sur la toiture abritant les services techniques et les places de parking mises en location. La Mairie s'est trouvée dans l'obligation de la démolir pour des raisons de sécurité, ainsi que les deux bâtiments attenants en très mauvais état aussi.

Une subvention du Département a été versée, concernant la subvention de la Région, celle-ci est en cours

L'état de vétusté était trop avancé pour envisager une restauration, dont le coût était bien trop important pour la municipalité

Nous sommes conscients que l'émoi suscité par cette opération touche les saint-martinois, tout comme la municipalité. Une partie de notre patrimoine industriel disparaît.

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉCOLE



TRAVAUX DE L'ÉCOLE  
AU 15 DÉCEMBRE 2023



## TRAVAUX RUE ROYALE



## DÉMOLITION DE LA CHEMINÉE DU MOULINAGE



## TOURISME



Nouveaux jeux.

Le plan d'eau ouvert le premier juillet a fait peau neuve. La plage a été agrandie. Un investissement de trente neuf mille euros a été fait pour améliorer l'espace loisirs par l'installation de trois magnifiques jeux sur la plage et ses alentours, pour le plus grand plaisir des enfants. Cet investissement a été subventionné par le Département, et la demande de subvention est en cours d'instruction à la Région.

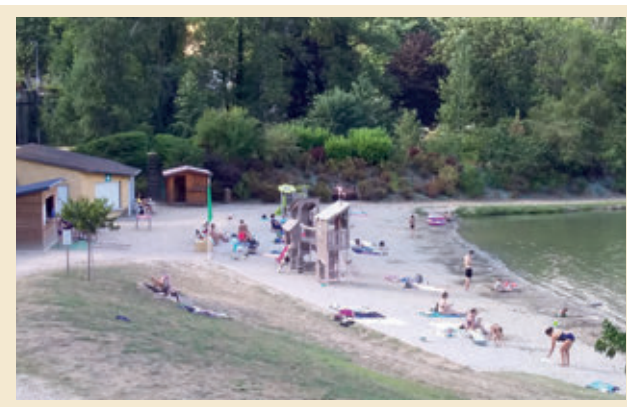
Une passerelle posée par le service technique, sur le trop-plein d'évacuation, facilite le passage entre les 2 rives et participe à l'esthétique de l'espace loisirs.

Trois arbres ont été plantés afin d'apporter un peu d'ombrage quand le soleil devient trop brûlant.

Notre maître-nageur, Yann Detrie a parfaitement assumé sa mission pour la sécurité de tous. Près de 6 000 personnes ont fréquenté notre plan d'eau en juillet et août.

Le chalet, par le dynamisme de sa gérante, complète l'ambiance estivale de ce lieu.

L'eau contrôlée deux fois par mois a été d'excellente qualité pendant toute la saison estivale.



Le plan d'eau.

## INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE

Il est regrettable de constater régulièrement des dégradations dans les toilettes publiques, des déjections d'animaux dans les lieux et jardins publics. Précédemment, la commune avait installé des distributeurs de sacs à déjections à disposition des propriétaires de chiens. Ils ont été vandalisés. Pour que chacun puisse profiter des espaces publics en toute quiétude, il convient que les propriétaires de

chiens respectent la propreté et l'hygiène.

D'autre part, il a été constaté plusieurs fois la présence de chiens au plan d'eau. Un panneau précise pourtant l'interdiction de tous animaux sur le site. On peut comprendre qu'il s'agit d'une question d'hygiène publique, les enfants jouant dans le sable ou dans l'espace loisir doivent être protégés.

Le bassin installé sur la place du village est un bassin d'agrément avec un circuit d'eau fermé, qui ne convient pas à un usage ménager.



## RÉUNION PUBLIQUE SUR LE FRELON ASIATIQUE



Un nid de frelons asiatiques.

Le 10 mars une réunion publique sur la lutte contre le frelon asiatique a été animée par Monsieur Claude Pons.

Le frelon asiatique représente un risque en termes de sécurité publique et un danger pour l'homme à cause de sa piqûre particulièrement douloureuse pouvant entraîner la mort. Danger également pour l'environnement, car cette espèce invasive s'attaque particulièrement aux abeilles domestiques et aux autres pollinisateurs.



Réunion publique sur la lutte contre le frelon asiatique.

Le frelon asiatique est installé dans les Boutières depuis maintenant 2 ans et ce, de façon certaine puisqu'en 2022, quatre nids découverts, deux ont été détruits et en 2023, cinq découverts et trois détruits.

Ainsi, si vous découvrez un nid, que ce soit de frelons européens ou de frelons asiatiques, ne vous en approchez pas. Contactez la mairie au 04 75 30 41 76 qui contactera un spécialiste qui viendra détruire le nid sur l'espace public. Si le nid se trouve chez un particulier, il faudra l'accord de celui-ci pour le détruire, la destruction étant au frais du propriétaire.

## CÉRÉMONIES DES 8 MAI, 11 NOVEMBRE ET 5 DÉCEMBRE



Cérémonie du 8 mai.

À l'occasion des commémorations du 8 mai et du 11 novembre le Maire et un représentant des Anciens Combattants ont déposé une gerbe au Monument aux Morts. Les discours officiels ont été lus afin de rappeler les sacrifices de nos jeunes soldats pour garder notre liberté en ces périodes de conflits multiples.

Le 11 novembre 2023, une médaille a été remise par Monsieur Emile Brun, Président des Anciens Combattants, à Monsieur Marcel Reynaud pour 5 ans de porte-drapeau.

Le 5 décembre a eu lieu l'hommage aux anciens combattants des conflits d'Algérie, Tunisie et Maroc, avec dépôt des gerbes au Monument aux Morts.



Cérémonie du 11 novembre.



Remise de médaille à Monsieur Marcel Reynaud.



## Retour en images

### ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

#### 30<sup>e</sup> ÉDITION DE L'ARDÉCHOISE 2023, PREMIER RENDEZ-VOUS CYCLISTE D'EUROPE

Saint-Martin a, encore une fois, assumé son rôle de point de ravitaillement, grâce à la participation des nombreux bénévoles, des associations et d'une équipe municipale détachée pour l'organisation de cet événement.

#### FÊTE NATIONALE 14 JUILLET

Toujours autant de succès pour notre fête nationale, avec un feu d'artifice de toute beauté, suivi du bal des pompiers. La Municipalité a, comme le veut la tradition, installé des jeux gonflables et un manège sur la place du village, jeux qui ont toujours un succès renouvelé.

Quel plaisir de voir cette foule, résidents et touristes, profiter de ce joyeux moment !

Merci à nos Sapeurs-Pompiers !

#### FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Décembre, le mois des lumières, la municipalité a mis l'accent sur le renouvellement des illuminations du village (tous les trois ans) qui ont été étendues aux quartiers de Valamas et Crézenoux ainsi que sur la montée de la rue du Pont et à la Croix du Garail. Ces illuminations à LED sont à faible consommation d'énergie. Des extensions sont encore à prévoir.

La rencontre annuelle des Saint-Martinoises et Saint-Martinois de plus de 70 ans pour clore l'année 2022 a pour des raisons pratiques, eu lieu le 14 janvier 2023. Un moment de partage, d'échanges s'est déroulé autour d'un repas, accompagné en musique.

Le 24 décembre 2023, un feu d'artifice a été tiré sur la place, pour accompagner le Père Noël, dans sa descente périlleuse du clocher de l'église. Le vin chaud pour réchauffer les spectateurs a été préparé par les pompiers. Une distribution de papillotes a été faite aux petits et aux grands.

Comme chaque année, ces animations sont financées partiellement ou en totalité par notre municipalité.

#### FESTIVAL DE MUSIQUE

On ne se lasse pas de participer, les 3,4 et 5 août, au Festival de musique organisé par « le Village des Musiciens » et le comité des Fêtes et ce pour la 15<sup>e</sup> année.

Pendant trois jours, Saint-Martin s'anime au son de la musique pour le plaisir de tous.

Bravo et merci à ces deux associations et à leurs bénévoles.

#### LE 11 NOVEMBRE, FÊTE DE LA SAINT-MARTIN

Après la cérémonie commémorative, le comité des Fêtes a organisé la Fête de la Caillette, dégustation, restauration sur place et animation musicale.

Grâce au dévouement des bénévoles, nous profitons avec joie de ces ambiances insouciantes et décontractées qui font la marque de Saint-Martin.

Remerciements à nos services techniques, pour leur fidèle participation à tous ces événements.



L'ARDÉCHOISE 2023



BAL DU 13 JUILLET



FOIRE DU 11 NOVEMBRE



FESTIVAL DE MUSIQUE



ILLUMINATIONS





## La vie intercommunale

---

---

### LE CABINET MÉDICAL AVANCÉ

Une des préoccupations principales de la population, et de l'équipe municipale, a trait à l'évolution de la présence médicale sur la commune. Cela dure depuis plusieurs années et génère des interventions et des demandes.

Des discussions ont eu lieu avec l'Association Médicale des Boutières depuis quelques mois. Ces contacts ont abouti à un constat : il existe à Saint-Martin-de-Valamas une maison de santé et on y trouve un cabinet médical vide. Y exerçait le Docteur Créppy. Des médecins généralistes du Cheylard, issus des deux cabinets de groupe, ont proposé de venir consulter à Saint-Martin deux à trois demi-journées par semaine. Il a fallu pour cela équiper ce cabinet vacant, a minima, pour permettre cette opération.

La commune, en accord avec la communauté de communes Val'Eyrieux, a pris à sa charge la moitié

du coût de cet équipement. La commune participe aussi, pour une petite partie, au coût de secrétariat que cela engendre.

Une opération similaire est expérimentée à Saint-Sauveur-de-Montagut. Elle y rencontre un franc succès. Par contre, force est de constater que le même succès n'est pas au rendez-vous à Saint-Martin. Il faut au moins deux à trois rendez-vous pour que le médecin se déplace, à plusieurs reprises cela n'a pas été le cas et la demi-journée de consultation a été annulée.

L'expérience doit se poursuivre encore un peu en ce début d'année. Mais il faut craindre son interruption si la fréquentation n'évolue pas à la hausse. Si cela devait se produire il sera alors très compliqué de convaincre un ou des médecins de retenter une expérience similaire.





## L'OPAH jusqu'en 2026

### L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'OPAH, proposée par la communauté de communes a débuté en 2021 et devait se terminer en 2024. La décision a été prise de la prolonger jusqu'en 2026. La constatation a été faite que cette opération n'avait pas été très sollicitée, les budgets prévus n'ont pas été consommés, c'est la raison de la prolongation.

À rappeler que notre commune comporte un nombre très important de logements vacants qui demandent sans doute des rénovations importantes. C'est l'occasion d'utiliser cette possibilité d'aide au logement.

Nous rappelons qu'une permanence se tient à Saint-Martin tous les premiers jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h 30 à la mairie annexe.

Renseignements auprès de SOLIHA : 04 75 29 51 35 ou [contact.ardeche@solihha.fr](mailto:contact.ardeche@solihha.fr).

### INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DES MICRO-FOLIES



L'école de musique intercommunale de Val'Eyrieux a été inaugurée à la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Valamas le 30 septembre 2023.

Cet évènement gratuit et ouvert à tous a été pensé comme la première pierre de l'intégration de ce service.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'école de musique était gérée par une le Syndicat Mixte Conservatoire Ardèche Musique et Danse.

L'école de musique intercommunale de Val'Eyrieux doit se saisir d'un double enjeu : d'une part assurer la continuité de services, c'est-à-dire, poursuivre son activité « cœur de métier » soit assurer les cours diplômants et non diplômants tant en formation musicale qu'en pratique instrumentale et les



interventions dans les crèches et les écoles.

En faisant le choix de reprendre et gérer le service au niveau de l'intercommunalité, les élus, ont souhaité rayonner plus largement sur les 29 communes qui composent Val'Eyrieux. Elles contribuent toutes au financement de cette école.

Parallèlement Val'Eyrieux a présenté la Micro-Folie Itinérante qu'elle a fait le choix d'acquérir, qui se compose de divers matériels numériques, dont une dizaine de casques de réalité virtuelle et de mallettes pédagogiques. Les Micro-Folies fleurissent sur l'ensemble du territoire national. Elles consistent à rapprocher les œuvres des grandes institutions culturelles vers la ruralité sans avoir à se déplacer, via le numérique.



## Vive le foot féminin !

### SPECTACLE « LE FOOTBALL FÉMININ »



Hortense Belhôte

Dans le cadre de la saison culturelle de Val'Eyrieux, nous avons pu assister au woman show de Hortense Belhôte, sélectionné par le théâtre de Privas.

Hortense Belhôte nous a fait partager ses propres souvenirs de joueuse, sa passion ainsi que l'histoire des femmes dans le monde du football. L'artiste joue tour à tour le rôle d'arbitre, de commentatrice sous forme de sketches humoristiques. À travers ce spectacle, elle tient à faire ressortir le combat des femmes pour leur émancipation et leur égalité à travers le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles, dans ce sport très masculin.

### LE TIR À L'ARC



Activité « tir à l'arc » du 13 juillet.



Le 13 juillet une activité « tir à l'arc » s'est déroulée au plan d'eau organisée par l'Office du Tourisme de Val'Eyrieux. Une occasion de découvrir le maniement de l'arc et d'essayer de viser au cœur de la cible. Le jeune public était présent pour faire quelques essais sur les conseils d'un moniteur expérimenté.

Dans les pages qui suivent, les articles sont reproduits intégralement et n'engagent en rien la responsabilité de l'équipe de rédaction municipale. Nous remercions les intervenants pour leur participation.

## OFFICE DE TOURISME ARDÈCHE HAUTES VALLÉES



Eyrium en fête pour ses 30 ans !



Podium du raid VTT des monts d'Ardèche.

L'Office de tourisme clôture une belle année 2023 et s'engage sur une nouvelle année prometteuse.

En juin dernier, le Raid VTT des Monts d'Ardèche a célébré ses 20 ans ! 230 participants étaient présents pour cette édition anniversaire. Un peu plus tôt dans l'année, le Printemps de la randonnée a rassemblé 3 500 randonneurs sur 14 randonnées.

Cette année encore La Dolce Via a connu un franc succès. 9 500 passages à vélos ont été comptabilisés en juillet-août à Saint-Julien-d'Intres. Un nouveau compteur a été installé au Cheylard. Il a enregistré 17 500 passages vélos sur juillet-août. La base aquatique Eyrium a connu une saison estivale record pour sa 30<sup>e</sup> année d'existence avec 25 580 visiteurs !

Côté animations, les Estivales ont ravi 1 265 participants autour de visites, ateliers, dégustations, et découvertes des savoir-faire. En parallèle, l'Office de tourisme a créé cet été une nouvelle programmation d'activités sportives de plein air, « Les Activ'été ». De nombreuses personnes se sont ainsi adonnées au tir à l'arc, escalade, grimpe dans les arbres, observation des oiseaux et course d'orientation.

L'Office de tourisme a poursuivi l'année avec la 3<sup>e</sup> édition de l'Automnal gourmand, organisé avec le Haut-Lignon, le Pays de Lamastre et le Pays de Montfaucon. Du 30 septembre au 5 novembre, une quarantaine de prestataires et 17 restaurateurs ont pris part à l'opération pour mettre la gastronomie locale à l'honneur. De nombreux ateliers, visites, dégustations et fêtes s'offraient aux visiteurs entre Ardèche et Haute-Loire.

L'Office de tourisme a également lancé sa campagne de partenariat pour 2024 avec une toute nouvelle formule afin de mieux répondre aux attentes de ses partenaires sondés. Les hébergeurs, restaurateurs, commerçants, producteurs, artisans, prestataires d'activités, associations et entreprises peuvent devenir partenaire de l'Office de tourisme avec une adhésion de base assurant la visibilité sur ses outils et supports, et profiter d'options de promotion à la carte.

L'équipe Ardèche Hautes Vallées travaille sur de nombreux projets pour dynamiser ses sites, équipements et événements, et animer le territoire tout au long de l'année.

## LA MÉDIATHÈQUE DES BOUTIÈRES



L'équipe de la Médiathèque vous accueille lors des permanences du mardi au samedi. Ouverte à tous, la consultation sur place est gratuite et sans engagement. Pour emprunter des documents, une carte de lecteur est indispensable. Elle est gratuite pour les moins de 18 ans et coûte 5 € pour les adultes par an. Elle permet d'emprunter 15 documents par personne pour une durée d'un mois.

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30

Mercredi : 15 h 30 - 18 h 30

Jeudi : 9 h 30 - 12 h

Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Au cours de l'année 2023, il a été prêté plus 12 000 ouvrages et le nombre de lecteurs actifs est stable à environ 320.

Diverses animations ont été proposées au cours de l'année :

En tant que partenaire, en janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir une belle soirée organisée par la crèche pour les enfants et leurs parents.

- les lectures pour les bébés, tous les mois, ont toujours un fort succès, en moyenne, une dizaine de familles viennent partager un moment convivial autour de lectures, comptines et jeux de doigts ;
- l'arrivée de Microfolie sur le territoire de Val'Eyrieux nous a permis de proposer des ateliers de découverte des casques de réalité virtuelle ;
- une représentation du spectacle « Cocktail à la Fontaine », théâtre multidisciplinaire librement inspiré des fables de La fontaine, créé par des artistes locaux.

Vous avez aussi pu voir des expositions :

- « Voyage en macro » photographies d'Evelyne Magnien ;
- une présentation de livres pliés, réalisées par les résidents de la maison de retraite ;
- des tableaux des associations « Mine de Couleurs » et « les Gremis » ;
- l'exposition du projet « parcours illustré » des classes maternelles.

### « PARCOURS ILLUSTRÉ » : UN PROJET À DESTINATION DES MATERNELLES

Dans le cadre de la Convention Territoriale Éducation Artistique et Culturelle de la Communauté de communes de Val'Eyrieux, les équipes des médiathèques du réseau Boutières-Cheylard ont piloté le projet « Parcours illustré » en étroite coopération avec les classes maternelles du territoire.

Le fil conducteur de ce projet a été « l'illustration ». Les enfants ont dans un premier temps rencontré Nathalie Dieterlé, autrice illustratrice.

Dans un deuxième temps, les élèves ont été sollicités dans leur créativité lors des ateliers d'arts plastiques guidés et encouragés par Maryse Grousson.

Le projet s'est clôturé en novembre avec Edouard Manceau. Les élèves ont été invités au Cheylard pour une représentation du spectacle « Dans le nid des géants », un condensé de l'expérience de l'auteur.

Un grand merci à toute l'équipe des bénévoles qui participent activement à la vie de la médiathèque des Boutières.





## UN NOUVEAU DIRECTEUR DÉLÉGUÉ À L'EHPAD LA CERRENO

Après une décennie passée dans le champ de la protection de l'enfance et de cinq années en centre hospitalier, Olivier Teyssier a rejoint l'EHPAD La Cerreno depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023 en qualité de directeur délégué de site. L'établissement fait en effet partie de la direction commune pilotée par le Centre hospitalier de Valence, comme de nombreux établissements ardéchois et drômois.

La mission du directeur délégué de site consiste à conduire les équipes pour développer les projets facilitant la vie des résidents et de leurs proches. Si le contexte national des EHPAD est délicat, il est source de défis. La tâche s'annonce passionnante et mobilisera chacun dans la durée pour valoriser L'EHPAD La Cerreno qui occupe une place particulière à Saint-Martin-de-Valamas.

## CCAS



Remise des colis de Noël à la Cerreno.

Le 13 décembre, le CCAS a organisé la remise des colis de Noël aux résidents de la Cerreno lors d'une après-midi festive avec un goûter et une animation musicale. Le duo Guy Schwald a interprété les chansons souvenir de leur vie active. Ils ont également bien dansé. Les représentants des communes voisines étaient également présents pour rencontrer leurs administrés et leur remettre leur colis. Les personnes issues de communes hors canton, ont aussi reçu un



Repas des aînés du 16 décembre 2023.

colis offert par les CCAS des municipalités du canton. Le 16 décembre, un repas était servi à la salle polyvalente pour les personnes de la commune de plus de 70 ans et leur conjoint. Le repas était préparé par le restaurant « Le Gourmandou » et animé par Monsieur Vey, chansons et tours de magie. Une belle après-midi festive et conviviale !

Les personnes qui n'ont pas pu participer à ce repas ont pu retirer le colis traditionnel à la mairie.



Le Bus France Services.

## LES NOUVEAUTÉS 2024 AU BUS FRANCE SERVICES VAL'ÉYRIEUX

En avant-première, voici le calendrier des tournées pour l'année 2024.

**⚠ Le Bus France Services sera fermé sur les mois de janvier et février.**

Pas de panique, des espaces ouverts à tous au Cheylard et à Saint-Agrève avec deux points d'accueil « fixes » :

- **France Services Le Cheylard**  
La Poste  
Rue du temple  
07160 Le Cheylard  
Tél. : 04 75 20 10 89  
Ouvert du lundi au vendredi
- **France Services Saint-Agrève**  
Centre socioculturel L'Odyssée  
4 bus place de Verdun  
07230 Saint-Agrève  
Tél. : 04 75 30 20 68  
Ouvert du lundi au vendredi

Début janvier le CIAS Val'Éyrieux accueillera 2 nouveaux agents France Services. Motivés et enjoués, Sébastien Dessaux et Marjorie Mazat, partiront suivre la formation France Services (obligatoire) pour toujours mieux vous accueillir et vous accompagner à la réalisation de vos démarches administratives.

## LE BUS FRANCE SERVICES VAL'ÉYRIEUX À L'EHPAD LA CERRENO !

L'EHPAD La Cerreno et le CIAS Val'Éyrieux travaillent actuellement sur l'organisation de la venue du Bus France Services au sein de l'EHPAD, ce passage se fera en alternance avec le centre du village.

Comme en 2023, le Bus France Services poursuivra également ses tournées à l'EHPAD Les Myrtilles sur la commune de Saint-Pierre-ville en alternance aussi avec le centre du village.

Développer, renforcer les partenariats locaux pour être toujours plus proche de VOUS !

**Centre Intercommunal d'Action Sociale Val'Éyrieux**  
Maison de santé  
95 rue de l'église 07310 Saint-Martin-de-Valamas  
Tél. : 04 75 20 29 96  
cias@valeyrieux.fr





## L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'ensemble des élèves de l'école publique se joignent à l'équipe enseignante pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Pendant cette année, les élèves ont participé à de nombreuses activités, sans oublier tout ce qui est mis en place au niveau pédagogique :

- poursuite du projet d'école sur le thème du rallye mathématique pour travailler les problèmes ouverts ;
- poursuite du soutien et de l'apprentissage de l'anglais dès le primaire ;
- initiation à l'italien avec une professeure du collège pour les CM ;
- travail sur la différence et l'inclusion d'enfants porteurs de handicap ;
- sensibilisation au harcèlement scolaire et à la santé ;
- participation des élèves du primaire au projet rivière proposé par le syndicat Eyrieux Clair avec réalisation d'une exposition à l'attention des parents, à l'occasion du grand goûter réalisé par les enfants au mois de juin.

Dans le cadre des projets EAC (Éducation Artistique et Culturelle) initiés par Val'Eyrieux, les enfants de la classe maternelle ont bénéficié de trois temps forts : tout d'abord, la rencontre de Nathalie Dieterlé, autrice illustratrice, qui leur a présenté ses étapes de création d'un livre, puis ils ont participé à des ateliers de création autour du portrait avec Maryse Grousson, artiste plasticienne, enfin, pour clôturer le projet, un spectacle d'Edouard Manceau, auteur illustrateur, leur a été proposé.

Côté sport, l'ensemble des élèves de la maternelle au CM2 se sont rendus à la piscine de Vernoux pour découvrir le monde de l'eau et ses spécificités et passer le test « savoir nager » pour les CM.

En octobre, les élèves de CM ont participé au cross organisé par le collège du Cheylard.

L'USSM de Saint-Martin n'oublie pas les élèves du village en leur proposant des ateliers foot au stade.

Les sorties pédagogiques ne furent pas oubliées. Les élèves de maternelle et primaire se sont initiés à la vie de château au temps du Moyen-Âge, en allant visiter le château de Polignac : création de blason, visite de la prison et de la forge, chasse au trésor.

En juillet, les enfants de maternelle ont clôturé l'année en allant visiter le château de la Chèze.

En fin d'année scolaire, les élèves de primaire sont partis une journée pour leur voyage de fin d'année à Hauterives pour visiter les labyrinthes végétaux, découvrir les dinosaures géants et le sentier pieds nus.

Côté spectacle, les élèves ont bénéficié d'un spectacle à l'occasion de Noël « un colis pour Ferdinand », entourés de leurs camarades de l'école Saint-Joseph et de l'école d'Arcens. De même, les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle de marionnettes à fils.

Pour le carnaval, l'ensemble des élèves se sont retrouvés autour d'un bon tas de crêpes, dans la cour de l'école primaire.

Au printemps, les élèves de cycle 3 ont été initiés à la prévention routière, tandis que les élèves du CE2 ont passé leur permis piéton et les CM2 leur permis internet avec la gendarmerie du Cheylard.

Cette année 2023 qui s'achève est porteuse d'un nouveau projet de classe découverte sur le milieu marin.

En effet, au mois d'avril, les élèves du CP jusqu'au CM2 vont partir au Grau D'Agde. Au programme, la pêche à pied, visiter les écluses de Fonsèranes sur le canal du midi, partir à la découverte du port de pêche du Grau D'Agde, assister à une criée, faire du bateau sur l'étang de Thau...

Pour cela, les enfants et les parents vont s'investir pour trouver des financements. De nombreuses manifestations sont au programme de L'amicale Laïque.

CARNAVAL À L'ÉCOLE



À LA PISCINE



AU CHÂTEAU DE POLIGNAC



AU CHÂTEAU DE LA CHÈZE



## L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Alors que l'année 2023 s'achève, l'équipe enseignante et les élèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024. Cette année fut riche en découvertes, en apprentissages et en échanges.

### LE SPORT

Dès la MS, les élèves goûtent aux joies de la natation à la piscine du Chambon sur Lignon. En 6 séances, les enfants se familiarisent avec le milieu aquatique et perfectionnent leur nage.

Grâce à l'USSM, les élèves ont bénéficié d'un cycle football et ils ont appris à maîtriser le ballon.

Comme chaque année, nous avons participé au cross du collège Saint-Louis. Un challenge de course mais aussi d'implication des familles, et de créativité pour présenter une chorégraphie.

### PRÉVENTIONS

La piste de prévention routière permet aux enfants de circuler à vélo tout en respectant les panneaux et en faisant attention aux dangers. Un de nos élèves a été sélectionné pour participer à la finale départementale.

Les gendarmes sont intervenus pour sensibiliser les plus grands aux dangers d'internet et à la sécurité sur la route.

### L'ANGLAIS

« - Do you speak english ? – Yes ! » Et oui, grâce au cours de M<sup>me</sup> Coulin, professeur d'anglais au collège, les élèves dès la MS pratiquent l'anglais, chaque semaine, dès la MS. C'est une vraie chance pour se préparer à la 6<sup>e</sup>.

### LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

Favoriser les interactions, le partage et la solidarité, voilà ce qui se joue lorsque les enfants se rendent à la Cerreno : pour carnaval mais aussi au printemps pour faire des plantations avec les résidents.

### ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Notre école a à cœur d'inscrire chaque élève dans la réussite en apportant de l'aide, en développant la motivation et la confiance en soi. C'est pourquoi, les

enseignantes proposent une aide personnalisée de 30 minutes chaque jour. Elle est complétée, cette année par un soutien le mercredi matin. Un moment privilégié où les enfants travaillent individuellement avec une enseignante sans la fatigue d'une journée de classe.

En classe, du matériel d'aide à la concentration est à la disposition des élèves (casques antibruit, élastique pour les pieds, coussins...).

L'étude dirigée se poursuit. Du lundi au jeudi, il est possible de faire les devoirs après la classe, accompagné d'une enseignante.

### PROJET MÉDIATHÈQUE

Un projet proposé par les médiathèques du Cheylard et de Saint-Martin a permis à la classe de maternelle/CP de rencontrer une auteure - illustratrice, Nathalie Dieterlé. Nous avons travaillé autour de ses albums et elle est venue animer une séance de « dessins » autour de l'animal totem. Ce travail s'est poursuivi avec Maryse Grousson, plasticienne et ses interventions sur la couleur. Pour clôturer ce « Parcours illustré », les enfants ont assisté au spectacle d'Edouard Manceau « Dans le nid des géants ».

### PROJET CIRQUE

Les élèves de maternelle et de CP ont bénéficié d'ateliers cirque dispensés par la compagnie des Chimères. Tous les jours pendant une semaine, ils ont travaillé l'équilibre, le rapport à l'espace, à leur corps, la confiance et l'estime de soi. Un beau spectacle a pu être présenté aux familles.

### INTERVENTION PMI

Deux professionnelles de la PMI du département de l'Ardèche sont intervenues autour des notions de respect de son corps et de celui des autres, des émotions, du consentement avec des outils adaptés selon les âges.

### CLASSE DE MER

Au mois de juin, les élèves du CE1 au CM2 sont partis au Grau d'Agde, en classe de mer. Le programme était dense : visite de la criée, initiation aux nœuds marins, visite de la réserve naturelle du Bagnas, promenade en bateau sur l'étang de Thau, chasse au trésor sur la plage...

CLASSE DE MER



CARNAVAL À L'ÉCOLE



SESSION SPORT



SORTIE SCOLAIRE

# Associations

## LES SAPEURS-POMPIERS



En date du 18 octobre, le nombre d'interventions pour le centre d'incendie et de secours de Saint-Martin-de-Valamas s'élève à 315 avec, pour détails :

- 241 secours à personne ;
- 9 apparentées incendie ;
- 22 feux de forêts ;
- 20 secours routiers ;
- 12 opérations diverses.

Mais également 10 dispositifs préventifs feux de forêts auxquels nous avons pu mettre du personnel à disposition ainsi qu'un renfort en corse.

À ce jour, notre centre d'incendie et de secours compte 31 sapeurs-pompiers.

Comme chaque année différents grades, diplômes mais aussi médailles ont été remis au cours de la traditionnelle Sainte-Barbe et lors du 14 juillet :

- médaille d'or pour 30 ans de service pour Bruno Dallard, Jérôme Marmey et Christian Berly ;
- médaille d'argent pour 20 ans de service pour Nicolas Pelissier ;
- grade de sergent-chef pour Nicolas Pelissier, Bruno Dallard, Thierry Imbert et Jean-Paul Lavoustet ;

- grade de caporal pou Mickaël Gaillard ;
- grade de lieutenant-colonel honoraire pour Christian Berly.

L'année 2023 fut marquée par le départ en retraite du médecin Christian Berly après 35 années et 9 mois de service.

L'amicale des sapeurs-pompiers a également beaucoup œuvré cette année, que ce soit pour ses membres (Sainte-Barbe, voyage à Vallon-Pont-d'Arc, journée familiale, arbre de Noël (en préparation)) ou auprès de la population (vente de boudin, soirée du 13 juillet, concours de pétanque, téléthon (en préparation), descente du père Noël (en préparation)).

L'ensemble des sapeurs-pompiers se prépare d'ores et déjà à sa tournée de calendriers de fin d'année et vous remercie pour l'accueil et la générosité dont vous faites preuve à chaque fois.

Pour finir, le chef de centre Philippe Reynaud et le président de l'amicale Mickaël Gaillard s'unissent pour remercier l'ensemble du personnel du CIS mais également tous les anciens actifs qui œuvrent beaucoup.



## FAMILLE ET LOISIRS

L'association Familles et Loisirs gère la crèche et l'accueil de loisirs périscolaire.

Cette année l'équipe pluridisciplinaire a suivi une formation à la Langues des signes et recyclage premiers secours. Nous accueillons aussi des malles pédagogiques sur différents thèmes (diversité, développement durable, écologie, musique, Snoezelen.....) qui circulent de crèches en crèches sur toute l'Ardèche.

### LA CRÈCHE

Les horaires : de 7 h à 18 h15 non-stop du lundi au vendredi.

L'année 2023 a été riche en événements : la crèche s'est associée à la proposition du ministère de la culture pour participer aux Nuits de la lecture. Nous avons organisé une soirée en collaboration avec les bénévoles et salariés de la médiathèque en proposant des contes traditionnels, le kamishibai, théâtre d'ombres chinoises, sur le thème de la peur.

Nous avons été invités au spectacle de marionnettes de l'école publique.

Nous avons fait une sortie au plan d'eau avec baignade et pique-nique, accompagnée par des parents bénévoles.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un papa musicien qui a permis aux enfants de la crèche et du centre de loisirs, de découvrir de nombreux instruments tout en partageant chants et danses avec grand enthousiasme.

Nous avons mis en place de la communication signe avec les bébés. Le but principal de cette méthode est de permettre aux enfants de grandir en confiance avec possibilité d'exprimer ses besoins, ses envies, ses émotions, ses découvertes. Il est primordial de toujours associer le geste à la parole : signer et

parler permet à l'enfant de s'approprier par la même occasion le langage verbal de façon ludique.

### L'ACCUEIL DE LOISIRS-PÉRISCOLAIRE

Les horaires : 7 h - 8 h 30 et 16 h 30 - 18 h 15 pour le périscolaire

Mercredis et vacances : 7 h 15 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 15, avec la pause déjeuner de 12 h 15 à 13 h 15 et possibilité d'ouverture dès 7 h sur inscription.

Une année riche en activités manuelles, culinaires, jeux sportifs et de cohésion. Des lectures avec les bénévoles de la bibliothèque, la chasse aux œufs, les thèmes Astérix et Obélix, Halloween et Noël. Puis une semaine cailloux voyageurs et caisses à bretelles avec une grande course à Lamastre avec les copains des autres centres de loisirs du territoire et sans oublier nos après-midi baignade au Plan d'eau.

L'accueil périscolaire fait le plein et la cour extérieure est très appréciée des petits et des grands.

#### Pour plus d'informations et pour les inscriptions :

Brigitte Chabal, directrice de la crèche

Emmanuelle Dugua, directrice de l'accueil de loisirs-périscolaire

Association Familles et Loisirs

155 Rue de la poste

07310 Saint-Martin-de-Valamas

Tel : 04 75 30 48 92 ou 07 64 77 03 86

familles-et-loisirs0819@orange.fr

Toute l'équipe éducative de la crèche et de l'accueil de loisirs ainsi que le bureau de l'AFL vous souhaitent à toutes et à tous une meilleure année et une bonne santé pour 2024.

**MENUISERIE - CHARPENTE**  
Champ-Roux sarl

Menuiserie BOIS ALU PVC Charpente et Couverture

07310 ST-MARTIN-DE-VALAMAS  
04 75 30 44 52  
06 78 04 01 07  
champrouxsarl@gmail.com

RGE ECO artisan

**SMB Maçonnerie**

Neuf Rénovation Pierres  
Terrassement Débroussaillage

RGE QUALIBAT

**SOCEBAT**  
Ets Marijon

Plâtrerie Peinture Décoration Sols souples  
Plafonds Façade Isolation produits naturels

4, route de Lamastre 07160 LE CHEYLARD - Tél. : 04 75 29 00 85

## APEL



L'APEL a été très active cette année encore, en organisant plusieurs manifestations. En novembre 2022, le traditionnel loto a rassemblé bon nombre d'afficionados, et a été une réussite en tous points.

Les parents d'élèves ont ensuite enchaîné avec deux marchés de Noël sur deux jeudis de décembre, lors du marché hebdomadaire. En janvier, une vente de fromages, vins et bières a, là encore remporté un franc succès. En mars, une soirée « bombine » fut organisée, avec un choix de restauration sur place ou à emporter. Enfin, la kermesse de fin d'année est venue clôturer cette année scolaire riche en événements, pour le plus grand plaisir de tous.

Toutes ces actions ont permis de financer plusieurs actions menées au cours de l'année, comme des cours d'anglais, des ateliers d'arts du cirque, une classe de mer, des cadeaux de Noël pour les enfants, etc.



Pour cette nouvelle année scolaire, loto, repas et kermesse seront à nouveau à l'ordre du jour. L'année sera également ponctuée de plusieurs autres manifestations, le but étant encore et toujours d'obtenir les fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'école et à l'épanouissement des élèves.

L'ensemble de ces activités reste possible grâce à la mobilisation des parents et à la participation des Saint-Martinois tout au long de l'année. Un soutien sans faille des plus précieux !

L'ensemble des membres de l'APEL vous adresse à toutes et à tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE  
la vraie vie s'assure ici

2, rue du 5 Juillet 1944 - 07160 Le Cheylard  
Tél. 04 75 29 20 46

**GARAGE**

**À ST-MARTIN-DE-VALAMAS**

**740 Rue de Crezenoux**

**06 98 70 48 32**

[dlcc-autos-team@hotmail.com](mailto:dlcc-autos-team@hotmail.com)

*Entretien et réparation tous types de véhicules légers  
Service carte grise, Achat/Revente véhicules d'occasions  
et vente de pièces de rechange.*

MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

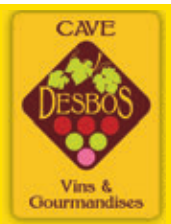
**06 63 88 13 58**  
Le Garail - 07310  
Saint-Martin-de-Valamas

**SOUBEYRAND  
KEVIN**



**Cave St' Martinoise**  
**ST-MARTIN-DE-VALAMAS**

Tél : 06.30.57.45.73  
25 Rue de la poste Saint-Martin-de-Valamas



**« Mon notaire rend  
mes projets plus sûrs »**

**SUPER U**  
Commerçants autrement

ZI La Palisse • 07160 LE CHEYLARD

**04 75 29 74 44**

Ouvert du lundi au samedi  
de 8 h à 19 h  
le vendredi de 8 h à 19 h 30

- Carburant & station lavage 24 h / 24
- Distributeur de billets 24 h / 24
- Rayon pains ouvert à partir de 6 h 30
- Location véhicules utilitaires et tourisme
- Développement photos numériques
- Photomaton (nouvelle norme)
- Fioul domestique à la pompe

## AMICALE LAÏQUE



### BILAN DE L'ANNÉE 2023

Au cours de l'année scolaire 2022/2023 l'Amicale Laïque de Saint Martin de Valamas a financé activement les activités culturelles et sportives des élèves des écoles publiques.

Le loto des écoles s'est tenu le 11 mars et a remporté un franc succès grâce aux très beaux lots récoltés auprès de nos partenaires locaux.

Les élèves de l'école maternelle et primaire ont pu faire 6 séances de piscine à la piscine de Vernoux-en-Vivarais.

Les élèves de l'école maternelle et primaire ont pu bénéficier de nombreuses sorties (forteresse de Polignac, château de la Chèze, spectacles, goûters, sortie à Hauterives, initiation à l'escrime).

Des sorties ont eu lieu dans le cadre d'un travail sur le temps des chevaliers, ce qui fut d'ailleurs le thème du spectacle des élèves de l'école maternelle lors de la fête de l'école.

Ladite fête a eu lieu le 11 juin et nous avons été gâtés par la météo pour la tenue des spectacles.

Le thème de cette fête était : le Cirque.

Des artistes locaux ont participé : initiation aux arts du cirque avec la Compagnie des Chimères et un spectacle du clown Louis Boulon.

Les élèves de l'école primaire étaient d'ailleurs dans le thème, avec une représentation artistique sur une musique du Cirque du Soleil.

### PERSPECTIVE POUR 2024

Le bureau a été renouvelé avec maintenant 6 personnes : Yann Fiard (président), Cyril Charre (vice-président), Laëtitia Gibert (trésorière), Aurélie Pelissier (vice-trésorière), Stéphane Mohr (secrétaire) et Virginie Brioude (vice-secrétaire).

L'organisation de la classe découverte de l'école primaire cette année va nécessiter un gros investissement de l'amicale et des parents d'élèves, c'est pourquoi notre association va non seulement reconduire les événements de l'année précédente mais aussi en organiser de nouveaux.

Nous espérons ainsi que l'association contribuera encore davantage à l'animation de la ville et que les habitants, les entreprises locales, nous apporteront leurs précieux soutiens.

Nous tenons à remercier tous les parents qui nous ont prêté main-forte lors des différents événements, la commune et aussi nos partenaires locaux qui nous ont permis de réaliser les moments festifs que nous avons organisés.

C'est grâce à vous tous que l'Amicale peut contribuer à l'ouverture sportive et culturelle des enfants des écoles publiques.

*Le bureau de l'amicale*



## UNION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ACPG-CATM



La section des anciens combattants compte à ce jour 63 adhérents dont 32 ACPG-CATM et 31 veuves. Nous avons déploré le décès de 4 de nos camarades et de 4 veuves.

En janvier, nous avons tenu notre assemblée générale et le bureau a été reconduit.

Le 16 avril a eu lieu l'assemblée statutaire inter-départementale des ACPG et CATM à Lamastre.

Nous étions une vingtaine de participants.

Le 8 mai, nous avons organisé une cérémonie à Borée puis à Saint-Martin.

La journée familiale a eu lieu à La Chapelle en juin dans une ambiance chaleureuse.

Nous avons organisé la commémoration du

11 novembre à Saint-Martin puis à Chanéac suivi d'un repas.

Nous célébrons aussi le 5 décembre commémorant la fin des hostilités en Algérie.

Nous avons accompagné nos camarades et veuves lors de leurs décès.

Merci aux municipalités, aux pompiers et à toute la population présente à nos cérémonies.

Nous renouvelons notre appel aux sympathisants qui voudraient nous rejoindre ; nous les accueillerons avec plaisir afin de faire perdurer le devoir de mémoire.

Les anciens combattants souhaitent à tous une bonne année et remercient chaleureusement la municipalité qui les soutient.

## CLUB LES GENS HEUREUX



La chapelle de la Cime-du-lieu : une restauration Le club « Les Gens Heureux » compte 28 adhérents. Quelques membres nous viennent des clubs et villages voisins.

Nous nous retrouvons tous les mercredis après-midi pour des jeux divers, toujours suivis d'un petit goûter. Ceci dans une ambiance très amicale, pleine de joie, de bonne humeur et souvent de fous rires.

Chaque mois nous fêtons l'anniversaire des natifs du mois, nous partageons le gâteau et trinquons à leur santé. Cette année, nous avons eu la joie de fêter les noces d'orchidée d'un couple d'adhérents.

À l'occasion de Noël, nous avons partagé un repas qui a fait la joie de tous.

L'assemblée générale, avec la présence d'un responsable de secteur, est l'occasion de passer une bonne journée ensemble.

Cette année encore, nous avons été invités par le club « Les Aînés du Gerbier » de Saint Martial, pour une belle journée de rencontre, avec le repas près du lac, suivi d'une ballade, d'une pétanque ou d'une partie de belote.

À leur tour ils sont venus nous rejoindre, à l'occasion de la clôture de la saison, pour un repas gourmand au resto, très amical et avec beaucoup de chansons.

Nous nous sommes promis de nous retrouver pour un repas autour de Noël.

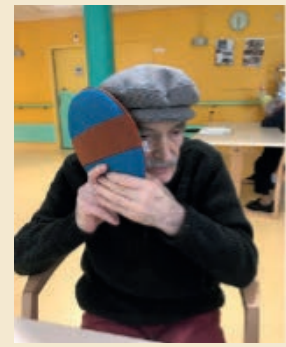
Nous accueillons toute personne retraitée aimant la convivialité et les jeux de société.

Nous remercions la municipalité pour la mise à notre disposition de la salle chauffée.

À toutes et à tous, nous souhaitons une bonne année 2024.

## L'ÂGE D'OR

L'Âge d'Or est une association de bénévoles, dont l'objet est l'animation, l'organisation de manifestations culturelles et artistiques, pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées au sein de La Cerreno, Ehpad de Saint-Martin-de-Valamas. Elle est aussi un lien avec les communes des alentours.



Un moment de calme avec le coussin IMMU.



Les bénévoles au repas ardéchois avec le chanteur Emilien Buffa en juillet 2023.



Préparation de crêques sous le préau pour le repas ardéchois.

Les activités avec les bénévoles ont continué tout au long de cette année 2023 telles que le tricot avec Maïté, les jeux de société avec Thérèse, la couture avec Jeannine, le patois avec Jean-Louis, la chorale avec Odette, Françoise, Marie-Paule, Annick, José... Et des nouvelles têtes sont venues renforcer l'équipe comme Christiane, Cathy, Lydie et Gisèle. L'association participe aussi financièrement aux sorties, aux petits goûters avec l'achat de miel, crème de marrons, jus de fruits...

L'association a acheté 4 coussins musicaux IMMURElax pour le bien-être des résidents afin de calmer certaines angoisses, des balles lumineuses et une veilleuse pour les après-midis jeux d'échanges avec ballons.

Tous les jeudis matin, l'animatrice est aidée par Cathy pour la sortie au marché de Saint-Martin de Valamas. Pendant l'été, nous avons fait un repas pizza sur le marché.

Il y a eu aussi une sortie théâtre à Arcens suivi d'un atelier à l'EHPAD où les résidents ont fabriqué une marionnette, support d'imaginaire sur l'enfance. Un autre soir, nous sommes sortis au Théâtre Bulles de savon au Cheylard. Et, en automne, nous avons vu un spectacle sur le thème de la nature avec les enfants de l'école de Mariac suivi d'une dégustation de pâtisserie sur La Palisse.

L'association a offert un repas ardéchois avec, au menu, charcuteries, crêques faites sur place, et coupes de glaces ardéchoises, servi avec l'aide des bénévoles en salle d'animation le mercredi 11 juillet. Le chanteur Emilien Buffa du groupe Les Ardéchois a apporté une bonne ambiance musicale.

Un lundi matin, les résidents, Denise et les animatrices ont fait le marché de Saint-Agrève, puis ont partagé un excellent repas au 1050. L'après-midi, ils ont décoré des tables pour la fête de Recycl'arts.

Pour fêter le 1<sup>er</sup> mai, les 3 salles à manger de la Cerreno ont été décorées par de belles compositions avec du muguet, offertes par l'Âge d'Or.

Cet été, les résidents ont pu visiter le nouvel espace des Impressions Chevalier dédié aux anciennes machines d'imprimerie.

Pour la première fois, les animatrices ont organisé une sortie au marché nocturne de Belsentes (Nonières) avec un spectacle de magie et une dégustation de crêpes et de bières du pays.

La borne Mélo est toujours très appréciée des résidents, familles et du personnel pour les chants et les jeux interactifs. Les 2 chats et le chien robot apportent aussi du réconfort aux personnes qui ne voient plus leurs animaux domestiques. La salle Snoezelen reste un espace-temps détente et bien-être pour différents intervenants extérieurs. Toverffel est installé alternativement dans les 4 étages pour tous les résidents (en fauteuil aussi) et les week-ends avec l'aide des soignants.

Et si vous voulez donner un peu de votre temps pour accompagner les résidents, n'hésitez pas à contacter les animatrices.

Merci et bonne année 2024 à tous !

## FESTIVAL DE MUSIQUE 2023 « LE VILLAGE DES MUSICIENS »

La 15<sup>e</sup> édition du festival de musique « Le village des musiciens » s'est déroulée début août, sur la place de la Mairie à Saint-Martin-de-Valamas, avec trois soirées de concerts le jeudi 3, le vendredi 4 et le samedi 5 août, dès 19 h.

Ces soirées sont précédées chaque jour à 11 h, des « matinales du village », et d'un concert à la Cerreno.

Jazz, Blues, rock, reggae, électro et variétés ont été représentés sur la scène du LVDM, avec 10 groupes proposés à un public de festivaliers fidèles et connaisseurs, tous conquis par la qualité des groupes proposés, dans une ambiance festive et bon enfant.

L'équipe du festival a à cœur de conserver « l'ADN du Festival », soit le principe de concerts entièrement gratuits, avec une organisation de restauration sur place avec buvette, et un chapiteau en cas d'intempéries, afin de profiter des concerts dans les meilleures conditions.

À noter : le village des musiciens s'inscrit depuis de longues années dans une démarche écoresponsable (fournisseurs locaux, gobelets et couverts réutilisables, produits de qualité).

Nous avons pu compter, pour cette édition particulièrement réussie, sur nos sponsors/mécènes et partenaires institutionnels ou privés, sans qui ce magnifique rendez-vous annuel pour l'animation de notre territoire n'aurait pas lieu. Nous les en remercions.

Nous remercions les 150 bénévoles qui ont contribué à cette édition, sans qui rien ne serait possible. Ils ont accompli leur mission avec brio en fournissant aux festivaliers quelque 1 000 repas, 3 000 crêpes et moult rafraîchissements.

Parmi ces bénévoles, un petit focus sur notre équipe technique composée de techniciens très compétents qui viennent d'horizons très variés qui nous offrent leur temps libre pour nous proposer un spectacle d'une qualité qui n'a rien à envier aux grands festivals.

Une fois de plus l'alchimie a fonctionné, et ces moments partagés resteront gravés dans nos têtes pour longtemps.

Rendez-vous à la prochaine édition !

Amitiés musicales.

*L'équipe du village des musiciens*

## COMITÉ DES FÊTES

L'équipe du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2024. Nous continuerons à vous proposer les rendez-vous devenus incontournables comme la foire de la Saint-Martin devenue cette année la fête de la caillette dans

le cadre de l'automne gourmand.

Merci à tous ceux qui ont participé aux succès de nos manifestations, pour nos échanges et vos sourires, encore de beaux moments partagés.

*L'équipe du comité des fêtes*

**DELMONICO • DOREL**  
**BETON**  
BÉTON PRÊT À L'EMPLOI, SABLES, GRAVIERS  
Vente aux professionnels et particuliers

- Tence (43) Tél. 04 71 59 82 79
- Le Cheylard (07) Tél. 04 75 29 25 25
- Le Puy (43) Tél. 04 71 05 40 15

[www.delmonico-dorel.com](http://www.delmonico-dorel.com)

**MAÇONNERIE**  
**Franck GIRAUD**  
192 route de la Teyre  
07310 SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS  
Tél. 04 75 64 80 74 / 06 50 78 69 42  
[franck.giraud0455@orange.fr](mailto:franck.giraud0455@orange.fr)

**MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE**  
**SARL MENUISERIE BARD**

ISOLATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR - VITRERIE  
60 CHEMIN DU BOULODROME 07570 DESAIGNES  
EMAIL : [contact@menuiserie-bard.com](mailto:contact@menuiserie-bard.com) TEL : 04.75.06.60.17

Immat. Auto - Moto/Cyclo **COLLECTION**  
Plaque professionnelle  
Plaque de maison  
Signalétique  
...  
**Multi-PLAQUES.fr**  
Panneau  
Autocollant  
Texte adhésif  
**07160 DORNAS 04 75 29 06 02**

LE VILLAGE DES MUSICIENS



FOIRE DE SAINT-MARTIN



## PETITES NOTES DE ROCHEBONNE



La chorale « Les Petites Notes de Rochebonne », est toujours fidèle à ses répétitions hebdomadaires le mardi à 18 h à la salle des associations dans le bâtiment communal au Pont. Quelques nouvelles

recrues nous ont rejointes cette année, nous sommes maintenant 20 choristes.

Notre répertoire est surtout composé de chansons de variété, adaptées par notre chef de chœur Christophe Atxer, que nous remercions pour sa patience et sa bienveillance.

Nous espérons être prêts pour donner notre concert de fin d'année en juin 2024.

La chorale est ouverte à toute personne qui aime chanter, la connaissance du solfège n'est pas obligatoirement nécessaire et il n'est pas indispensable d'avoir une « grande » voix.

Nous vous souhaitons une belle année 2024 en chanson.

Contacts :

- Christophe Atxer au 06 67 53 41 91 ou par mail à [christophe.atxer@wanadoo.fr](mailto:christophe.atxer@wanadoo.fr)
- Marie Christine Faravel au 06 16 02 81 31 ou par mail à [mcfaravel@gmail.com](mailto:mcfaravel@gmail.com)

## L'ASSOC'ACTIVE

Depuis des années, l'Assoc'Active poursuit la même idée : organiser des projections de films documentaires suivies de discussion autour de différents sujets de société.

Les projections sont suivies d'une discussion avec le réalisateur ou un intervenant connaissant le sujet abordé dans le film. Et toujours, la discussion se prolonge autour d'un verre et quelques friandises.

Mais, l'Assoc'Active, c'est aussi d'autres moments de détente avec des films d'animation ou de fictions, par exemple, avec un ciné goûter.

Cet été, nous avons inventé les soirées « pique-nique, musique et cinéma », dans le parc de la salle du pont avec, à la guitare, Charly. Deux bien belles soirées très appréciées par les participants !

Les films de cette année :

- *L'incroyable histoire du facteur cheval* ;
- *Donne-moi des ailes* ;
- *Le sens de la fête* ;
- *Interdit aux chiens et aux Italiens* ;
- *L'empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche* ;
- *Si le vent tombe*, en présence de la réalisatrice ;



- *Des cailloux dans la chaussure*, en présence du réalisateur ;
- *Mystère* (c'est le titre du film).

Merci à nos adhérents, aux bénévoles et à tous les spectateurs.

Au plaisir de vous rencontrer.

L'équipe de l'Assoc'Active





## RENVERSANTES



Potager en fête.



Vélo bus estival.



Le vélo-mixeur en action à Roule ta soupe.



Le vélo-mixeur en action au Potager en fête.

L'année 2023 fut une année riche d'activités et de partage pour les bénévoles de l'association RenVersantes. Nous avons profité de cette année pour souder aussi nos liens avec d'autres associations et acteurs du territoire, tout en proposant des manifestations festives et écoresponsables pour les habitants de la vallée de l'Eyrieux.

Le 28 janvier 2023, a eu lieu Roule ta soupe, en partenariat avec l'association « La Passerelle des Vallées » (basée aux Ollières-sur-Eyrieux) sur la place Saléon Terras au Cheylard. Cette manifestation a permis de réunir des personnes désireuses de partager une soupe chaude passée à la moulinette du vélo-mixer, machine à pédales de notre fabrication dont c'était la 1<sup>re</sup> sortie ! Des vinyles et un DJ set ont animé la place ainsi qu'une course de lenteur et quelques stands de produits artisanaux. Malgré des températures négatives, l'expérience fut chaleureuse et conviviale. Le vélo-mixeur a ainsi connu son 1<sup>er</sup> succès !

Nous avons aussi proposé cette année, une nouvelle activité : le vélo-bus. L'idée de ce convoi collectif est d'inciter les participants d'un festival ou d'une manifestation à laisser de côté la voiture

et d'enfourcher leur bicyclette. Il a été organisé à deux occasions : pour rejoindre le Radadoune festival depuis le Cheylard (organisé par la Nouvelle Manufacture à Saint-Martin-de-Valamas). Cet événement a été l'occasion également de ressortir notre vélo-mixer !

Également, le 13 août à l'occasion de l'Estival, un vélo-bus animé et déguisé dans un esprit « Retour vers le futur » a été proposé pour accompagner les volontaires depuis Saint Sauveur de Montagut jusqu'à la place Saléon Terras du Cheylard. Sur place, le vélo-mixeur était de nouveau de la partie et proposait à prix libre des smoothies rafraîchissants et bien mérités après quelques coups de pédales !

Enfin, le dimanche 9 octobre s'est tenu Potager en fête, un événement mêlant culture et agriculture, imaginé avec Benoît Dupuy maraîcher bio installé à Accons (le Potager de Mandé). Ce fut une belle journée d'automne sous le soleil de l'été indien. Au programme : des visites commentées du potager, une buvette conviviale avec des produits du jardin, des jeux en bois et un spectacle de théâtre d'improvisation d'Estelle du collectif Tout Terrain.

## USSM

Équipe Séniors A



Équipe U9 (saison 2022-2023)



Équipe U7 (saison 2022-2023)



Pour la saison 2022-2023 l'USSM comptait 96 membres.

Chez les jeunes :

- 34 joueurs dans les catégories jeunes, répartis dans six équipes ;
- une équipe U7 et deux équipes U9 qui ont participé à une quinzaine de plateaux dans le cadre du football d'animation ;
- une équipe U11 en entente avec Le Cheylard qui a participé à seize plateaux en niveau Espoir ;
- une équipe U13 en entente avec Le Cheylard qui a terminé deuxième de sa poule en championnat D3 ;
- une équipe U15 en entente avec Le Cheylard et Saint-Agrève qui a terminé première de sa poule en championnat D4 et qui a remporté la coupe Drome Ardèche Gilbert Pestre ;
- une équipe U18 en entente avec Le Cheylard et Saint-Agrève qui a terminé quatrième de sa poule en championnat D4.

Félicitations aux joueurs et éducateurs pour ces excellents résultats.

Chez les Séniors :

- 37 joueurs séniors pour deux équipes :
  - L'équipe A engagée en championnat D4 qui termine deuxième de sa poule et accède en D3 pour la saison 2023-2024. Cette équipe a également fait un très beau parcours en coupe René Giraud, s'inclinant en quart de finale à Donzère ;
  - L'équipe B engagée en championnat D5 a eu une première partie de saison difficile mais s'est bien comportée en deuxième phase en terminant à la première place de sa poule ;
- 25 dirigeants qui veillent au bon fonctionnement du club.

Notre association a organisé cette année plusieurs manifestations :

- loto du foot en janvier 2023 ;
- deuxième tournoi interassociations foot/pétanque qui est toujours très apprécié par les participants en août 2023 ;
- journée concours de pétanque en septembre 2023 avec tête à tête le matin et challenge Sébastien Dugua en doublette l'après-midi.

Cette année encore, le club a animé des après-midi d'initiation au football avec les écoles du village.

Une après-midi porte ouverte a également été organisée au mois de septembre pour les jeunes enfants. Ces actions nous permettent de pérenniser notre école de football.

Concernant la saison 2023-2024 :

- notre effectif est de 120 membres, en forte augmentation, grâce à la création d'une équipe féminine et d'une équipe vétérans ;
- toutes nos équipes de jeunes (U11, U13, U15 et U17) en entente avec Le Cheylard et Saint-Agrève se nomment désormais « Entente Haute Vallée » ;
- notre école de football se compose d'une équipe U7 et d'une équipe U9 ;
- deux équipes séniors évoluent en championnat Drôme-Ardèche, l'équipe A en D3 et l'équipe B en D5.

En 2024, le club de l'USSM aura 90 ans, une grande fête sera organisée au stade municipal le 6 juillet. Tous les anciens(es) joueurs(es) et dirigeants(es) seront invités à cet événement, et toute la journée des animations sont prévues :

- un repas sera proposé à midi ;
- en fin d'après-midi un match de gala opposera une Sélection Des Boutières aux Anciens Vert (AS Saint-Étienne) ;
- la journée se terminera par une soirée dansante.

Nous vous attendons nombreux à venir fêter cet anniversaire.

L'ensemble du club se joint à moi, pour vous souhaiter une excellente année 2024.

*Le Président, Jean-Charles Vialle*

## LES « BOUDERLES 4 X 4 »



Tout d'abord, nos meilleurs vœux pour cette année 2024. Très belle saison avec l'UFOLEP pour les « Boudlerles 4 x 4 ». Neuf équipages ont participé aux trials du Championnat Régional Rhône-Alpes Auvergne en catégorie Série Améliorée, Super Série & Buggy.

### Série Améliorée :

- 1<sup>er</sup> Théo & Aurélien Clauzier ;
- 2<sup>e</sup> Bruno Clauzier & Jean-Pierre Riffard ;
- 7<sup>e</sup> Clément Chazal & Robin Bruas ;

- 9<sup>e</sup> Romain Argaud & Lilien Chareyre ;

### Super Série :

- Erwan Greve & Théo Leyral.

### Buggy :

- 5<sup>e</sup> Philippe Grocq ;
- 6<sup>e</sup> Guillaume Saint-Bonnet ;
- 13<sup>e</sup> Dominique Foufelle.

En mai 2023 grand succès de notre trial UFOLEP avec 42 concurrents et au mois d'août notre concours de pétanque annuel.

Bureau 2023 : Bruno Clauzier (président), Pierre Ageron (vice-président), Wulfran Alligier (trésorier), Bernard Chevalier (secrétaire).

Nous remercions encore toutes les bonnes volontés qui nous aident, à faire vivre notre Club, par leurs aides et leurs soutiens financiers pour l'organisation du Trial 4x4 UFOLEP et de notre concours de pétanque et de l'entretien du terrain de Grateloup.

Nous rappelons qu'il faut prendre la carte du club pour évoluer sur le terrain de Grateloup et de respecter les limites du terrain. Nous louons les terrains à cinq propriétaires ; merci pour leur confiance.

### Dates à retenir pour l'année 2024 :

- Assemblée générale en début d'année.
- 27<sup>e</sup> trial 4x4 UFOLEP Auvergne-Rhône-Alpes les 4 et 5 mai, à Grateloup ;
- participation des équipages des Boudlerles 4x4 aux compétitions de la région ;
- concours de pétanque à Grateloup en août ;
- pour les équipages qualifiés, participation à la finale nationale de trial UFOLEP les 21 et 22 septembre 2024 à Caille (06).



## ACCA

Pour la saison 2023-2024, l'ACCA de Saint-Martin de Valamas compte 60 chasseurs.

Le point de collecte des sous-produits provenant de la venaison a été mis en place d'un commun accord sur la commune de Saint-Julien-d'Intres, il est

opérationnel depuis septembre 2022.

La 2<sup>e</sup> rando des cabanes de chasse a encore eu un vif succès cette année malgré le temps défavorable.

Elle a réuni 80 marcheurs, 130 personnes ont pu partager un repas convivial préparé par les 3 équipes de chasse de la commune.

Les membres du bureau ainsi que tous les chasseurs vous souhaitent une excellente année 2024.

## AMICALE BOULE SAINT-MARTINOISE



Suite à son Assemblée Générale du vendredi 8 septembre 2023, avec 14 licenciés, l'Amicale Boule Saint-Martinoise a annoncé la reprise de ses activités en 2024. En effet, depuis l'arrivée du COVID, celle-ci ne proposait plus de manifestations.

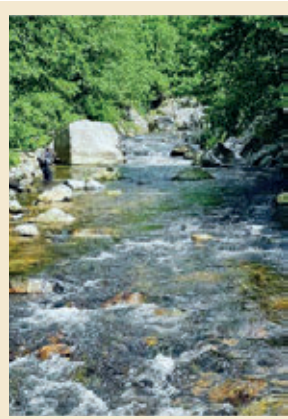
Ci-dessous, le planning prévu :

- deux concours officiels :
  - challenge Louis Agier ;
  - coupe Plantier ;
- un concours sociétaire :
  - concours du Fanion ;
- une après-midi initiation :
  - après-midi découverte pour les jeunes.

Le nouveau président, Monsieur Thierry Imbert ainsi que tous les membres du bureau, seront très heureux de vous accueillir lors de ces différentes manifestations.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

## LA TRUITE SAINT-MARTINOISE



La richesse et la beauté des escapades sur nos cours d'eaux ont attiré 183 pêcheurs cette année 2023.

Afin de préserver ce cadre, c'est dans une ambiance familiale que l'AAPPMA continue ses actions :

- nettoyage des rivières ;
- mise en place de réserves ;
- projet de réalisation d'un Parcours No Kill.

Des rencontres pédagogiques sont également organisées un mercredi par mois.

Nous souhaitons remercier tous les bénévoles membres et non membres pour leur contribution et leur support.

Meilleurs vœux pour cette année 2024 !  
Contact au 06 88 01 39 11 / 06 38 28 88 58 / 06 95 00 47 64

## CŒURS VERTS



L'association de supporters de l'AS Saint-Étienne « Les Cœurs Verts » a fêté au mois de septembre 2023 sa 24<sup>e</sup> année d'existence et compte aujourd'hui environ 90 adhérents répartis sur les cantons de Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard, Saint-Agrève et Lamastre.

L'association continue d'organiser des cars pour tous les matches à domicile de L'ASSE. Les cars partent du Cheylard et s'arrêtent à Saint-Martin-de-Valamas (Quartier du Pont) et à Saint-Agrève (Parking Gamm Vert).

Ces déplacements sont ouverts à toute personne intéressée (adhérente ou pas). Les billets sont commandés 15 jours à l'avance donc merci de bien respecter les dates d'inscriptions. Vous pouvez vous inscrire en appelant le 07 77 08 18 76.

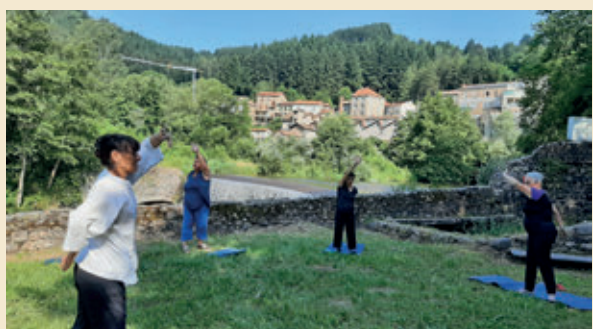
L'association permet également à ses adhérents de se réunir dans son local de la salle du Pont (mis à disposition par la municipalité) pour assister aux matches à l'extérieur de l'ASSE à la télévision.

Un concours de pétanque a été organisé le 26 août au stade de Saint-Martin-de-Valamas, une choucroute le 18 novembre à la salle du pont à Saint-Martin-de-Valamas et une journée familiale pour ses adhérents le 16 septembre à la Chapelle sous Chanéac.

Les Cœurs Verts vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne année 2024.

## ASSOCIATION AEAVE (ARTS ÉNERGÉTIQUES ASIATIQUES VAL'ÉYRIEUX)

Le Qi Gong, gymnastique douce et énergétique d'origine chinoise.



Pour sa deuxième année à Saint-Martin-de-Valamas, la toute jeune association AEAVE (Arts Énergétiques Asiatiques Val'Éyrieux), qui fait la promotion du Qi Gong et des disciplines de bien-être asiatiques, continue de cultiver les bonnes énergies. Enseigné par Caroline Guadagnino-Gannaz, diplômée de l'IEQG (Centre de Formation Internationale de Qi Gong et Yang Sheng, créée par le Dr Yves Requena) arrivée dans la commune en 2021, le Qi-Gong est une discipline millénaire d'origine chinoise, adaptée à tous, à base de mouvements doux et codifiés, postures, automassages, débloques articulaires, respirations et méditations. Pratiquée régulièrement, cette gymnastique douce et énergétique agit sur l'énergie vitale, réduit la fatigue et le stress, favorise l'harmonie du corps et de l'esprit ainsi que l'épanouissement et le bien-être.

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'association compte une vingtaine de membres, pratiquants de trente à 85 ans issus de Saint-Martin ainsi que des villages voisins, La Chapelle-sous-Chanéac, Chanéac, Saint-Julien, Arcens, Saint-Martial et même Borée. Organisées dans la belle salle des arts corporels du bâtiment du Pont tous les lundis de 9 h 30 à 10 h 30 et les jeudis de 18 h 15 à 19 h 15, les sessions de Qi Gong se déroulent toujours dans la bonne humeur. Pour cette année 2024, Caroline prévoit en fonction des besoins et des envies des ateliers thématiques (Qi Gong des 5 Animaux et des Saisons, Quatre Marches de Santé...), qui pourront aussi être organisés en extérieur. Ces sessions s'adresseront aux adhérents de l'association ainsi qu'aux personnes intéressées.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter Caroline (06 19 26 17 70 ou [caroline@shiatsu-ki.com](mailto:caroline@shiatsu-ki.com)) ou à venir essayer (deux premiers cours gratuits). Inscription possible à tout moment. Abonnement à l'année, au trimestre ou règlement à la séance.

## SVASVARA - YOGA

L'Association Svasvara (qui signifie : « son propre rythme ») propose plusieurs cours de Hatha Yoga à la salle d'expression corporelle de Saint-Martin (Espace Associations) avec Isabelle Willer (diplômée de l'École Française de Yoga Paris) :

- les lundis de 12 h 30 à 13 h 45 ;
- les mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 11 h.

Cette association a pour but de proposer la transmission du yoga, discipline spirituelle et corporelle basée sur des exercices de postures et de respirations.

La séance commence le plus souvent debout où une attention particulière est portée à notre « état d'être » (observation de nos rythmes) puis des étirements sont proposés afin de solliciter la colonne vertébrale dans ses différents axes, toujours avec respect et bienveillance. Au tapis ensuite, des

postures (asanas) pourront être tenues plus ou moins longtemps en fonction du ressenti de chacun, sans esprit de compétition, simplement à l'écoute du corps, en acceptant (redécouvrant) ses limites, et en s'appuyant sur le souffle.

Le cours se prolonge avec quelques minutes en assise si la posture est confortable pour le « prânâyâma » (respirations dirigées) puis se termine par une relaxation.

L'adhésion à l'association pour la saison 2023-2024 est de 12 euros, la séance est à 5 euros.

Pour les personnes qui découvrent, 2 séances d'essai sont offertes laissant ainsi la possibilité aux gens de tester et de se décider à revenir ou pas... Même en cours d'année, n'hésitez pas à venir essayer ! Prévoir un tapis et une petite couverture qui servira pour la relaxation et des vêtements souples qui permettent de faire des mouvements sans être gêné.

Contact : Isabelle au 06 85 64 20 27.

## FUN FITNESS



L'association Fun Fitness a été créée en 2017, elle est composée de 3 instructrices principales formées par l'enseigne Zumba : Céline Rosier, Isabelle Salles et moi-même Nelly Marijon. Cette année, nous avons pris la décision de nommer une 4<sup>e</sup> personne pour assurer le cours du mercredi soir à Beauvène.

À ce jour, l'association propose 3 cours de zumba adultes, un sur la commune de Saint-Martin-de-Valamas les lundis à 18 h 45 à la salle polyvalente, les mercredis à 18 h 15 à la salle des fêtes de Beauvène et depuis septembre 2023, les jeudis à 18 h 30 à la salle des fêtes de Mariac. Nous avons également mis en place l'année dernière un cours de Zumba enfants les mercredis à 14 h 30 mais malheureusement, nous avons dû annuler cette séance par manque d'adhérentes. Nous verrons l'année prochaine si nous maintenons ce cours en changeant pourquoi pas de jour.

Cette année, l'association est fière de compter environ 75 adhérentes sur les 3 lieux. Chaque adhérente peut participer à tous les cours de la semaine grâce à une cotisation annuelle. Du covoiturage est également prévu sur chaque commune, vous pouvez nous contacter pour avoir des renseignements sur les horaires et lieux.

Isabelle, Céline et moi-même sommes extrêmement fières d'avoir créé cette petite association qui depuis de nombreuses années continue de grandir. Les sourires de nos adhérentes qui participent à nos cours sont le reflet de notre motivation et notre envie de partager notre passion. Nous vous attendons encore nombreuses et nombreux pour vous amuser et vous défouler avec nous, gardons toujours le même maître mot : **BONNE HUMEUR GARANTIE.**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Céline au 06 85 06 22 69 pour les cours de Beauvène, Isabelle au 06 86 63 90 86 pour les cours de Mariac et Nelly au 06 32 08 10 13 ou par mail : [nelly.m.zumba@gmail.com](mailto:nelly.m.zumba@gmail.com) pour Saint-Martin-de-Valamas.

## SPORT PROMOTION ORGANISATION (SPO)



Une salle de sport pour tous, ouverte toute l'année ! Nous mettons à votre disposition des équipements dédiés à l'entraînement physique, la remise en forme et la musculation dans une ambiance chaleureuse et

décontractée.

Des séances dirigées comportant de multiples exercices de cardio, d'abdos, de gainage sont dispensées les lundis, mercredis et vendredis matin à partir de 9 h 30.

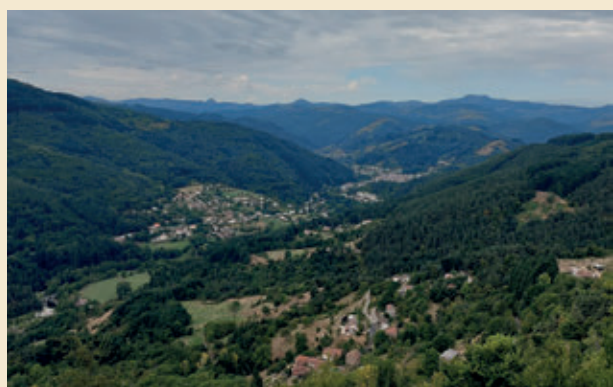
Des cours spécifiques sont proposés (14 ans minimum) les mardis et jeudis à 18 h : boxe et combat libre (techniques de combat, mises au sol et prises de soumission).

La salle est accessible aux adhérents du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 10 h à 12 h.

L'adhésion annuelle est de 60 €. Les inscriptions et règlements des cotisations se font à la salle les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 11 h.

Renseignements auprès de Bruno Prive par téléphone au 06 79 56 88 40.

## LES CHEMINS OUBLIÉS DANS LES BOUTIÈRES



Les Chemins Oubliés dans les Boutières ont œuvré en 2023 et continueront en 2024 avec les activités de nettoyage et de débroussaillage des chemins tous les mardis matin, comme à l'accoutumée, sauf dans le cas de mauvais temps ni pendant l'été pour laisser la place aux balades du mardi dites de Lavenir.

Les Chemins Oubliés dans les Boutières ont aussi participé à l'organisation du Printemps de la Randonnée 2023 en proposant *Par Monts et Merveilles* le samedi 27 mai avec 255 participants qui ont

cheminé sur les 2 parcours proposés.

Les 7 balades du mardi, pendant l'été 2023, ont réuni de nombreux marcheurs qui ont pu admirer de magnifiques paysages tout au long des différents parcours proposés sur les communes de Saint-Martin-de-Valamas, d'Arcens, de Saint-Clément, de La Chapelle-sous-Chanéac, d'Intres et de Saint-Jean-Roure.

La dernière balade de l'été qui se déroulait à Saint-Martin-de-Valamas en passant par le château de Rochebonne a été l'occasion pour les « Chemins Oubliés dans les Boutières » d'offrir un repas à tous les participants.

Le samedi 26 août, l'évènement annuel « La balade des cabanes de chasse » organisé en collaboration avec l'ACCA de Saint-Martin-de-Valamas a été un franc succès.

L'automne 2023 a permis la reprise des activités hebdomadaires en mettant l'accent sur la reconnaissance et le balisage des chemins autour de Saint-Martin-de-Valamas pour permettre de parcourir les différents circuits pédestres de façon ludique.

Nous rappelons que tous les mardis nous nous réunissons à la Mairie annexe de Saint-Martin-de-Valamas à 9 h pour partir en chantier de débroussaillage, si le temps le permet, ou pour préparer les prochaines balades.

Le bureau « Les Chemins Oubliés dans les Boutières » se compose de : Marie-Hélène Capeillère, présidente ; Catherine Valin, Vice-présidente ; Hélène Tomas, trésorière ; Pierre Ageron, secrétaire. Nous sommes 40 membres dans l'association.

L'association « Les Chemins Oubliés dans les Boutières » vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour l'année 2024 !

## CLUB DU TENNIS DE TABLE



Joueurs actuels, futurs joueurs ou joueuses, venez nous rejoindre pour venir étoffer notre collection de coupes, gagnées essentiellement lors des tournois organisés par nos voisins et amis Cheylarois.

La salle est ouverte en accès libre pour tous les membres du club majeurs.

L'inscription est au tarif de 16 € par an avec prêt de raquettes et de balles.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

- Patrice Chambon par téléphone au 04 75 30 47 60 ;
- Corentin Reisser par téléphone au 06 45 78 95 73 ;
- Thibault Marmey par téléphone au 06 12 48 61 24.

Tous les membres du club vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une sublime année 2024.

## MINE DE COULEURS

La rentrée de septembre 2023 a permis aux petits



**AUTO-PORTRAITS**  
DE CÉZANNE À VAN GOGH  
MUSÉE CROZATIER  
29 AVRIL  
17 SEPT. 2023  
COLLECTIONS DU MUSÉE D'ORSAY & DES MUSÉES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

et aux grands de se retrouver pour exprimer leurs envies artistiques et partager de bons moments ensemble.

Tout comme cette sortie du 17 septembre 2023 au Musée Crozatier du Puy-en-Velay où les adultes de l'association ont profité des journées du patrimoine pour admirer l'exposition « Autoportraits de Cézanne à Van Gogh – collection du musée d'Orsay et musée Auvergne Rhône Alpes » suivi d'un repas médiéval et du défilé renaissance à l'occasion de « la Fête du Roi et de l'Oiseau ».

Comme chaque année, enfants et adultes apprécient de pouvoir dialoguer autour de, la découverte des diverses techniques artistiques (perspective, acrylique, aquarelle, fusain, encres, pastels, collage, huile...) sous les conseils avisés de l'animatrice Sophie Labaune.

Les enfants/adolescents conservent leurs créneaux hebdomadaires du lundi soir de 18 h à 19 h 30 où ils peuvent s'exprimer en 2 dimensions ou donner l'illusion du 3D au travers de divers thèmes ou œuvres choisies.

Les adultes se réunissent 2 fois/mois, les lundis de 10 h à 12 h dans un contexte convivial et avec bonne humeur. Chacun travaille selon ses envies personnelles, à son rythme sans jugement ni pression au gré des conseils individuels apportés par Sophie, comme nous le confient les nouvelles adhérentes.

Donc, si pour 2024, vous avez envie de vous exprimer en deux dimensions, découvrir diverses techniques, vous détendre artistiquement, osez !

Venez essayer un cours et nous vous donnerons des conseils... Le premier cours est gratuit et le matériel fourni. Vous pouvez aussi nous rejoindre en milieu d'année puisque la tarification se fait au cours donc vous réglez seulement vos séances réalisées et des forfaits sont possibles.

Sophie Labaune, animatrice/art-thérapeute, reste à l'écoute de chacun pour s'adapter à vos demandes.

Contact à [labaune.sophie@orange.fr](mailto:labaune.sophie@orange.fr) ou au 04 75 29 10 96 / 06 71 97 20 13.

## PATRICK BRUN

PLOMBERIE-ZINGUERIE-SANITAIRE  
CHAUFFAGE: Fuel, Bois, Aérothermie, Géothermie

07310 LA-CHAPELLE-SOUS-CHANEAC  
Tél. 04 75 30 42 08 / 06 77 49 87 19



## SAVEL BERNARD ET FILS

(Maçonnerie-Terrassement-VRD)  
730, chemin des Chaumettes  
07140 ARLEBOSC / LAMASTRE  
Tél. 04 75 06 77 62



## SECOURS CATHOLIQUE



### Accueil, service et convivialité.

Les 12 bénévoles de l'équipe de Saint-Martin-de-Valamas - Le Cheylard sont au service de tous, en pensant toujours à rompre la solitude et en étant au service des plus pauvres.

Nos différentes activités sont :

- boutique solidaire, toute l'année, les mardis et vendredis, de 14 h 30 à 17 h 30, au 245 rue du Garail : reprise, tri et vente de vêtements, de chaussures, de linge de maison et d'accessoires sans

oublier l'accueil ainsi que les temps de discussion et de partage ;

- les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, de 14 h 15 à 17 h 30, à la mairie annexe de Saint-Martin-de-Valamas : accueil convivial ouvert à tous pendant lequel on discute et on joue en finissant par un petit goûter ;
- 2 fois par mois : des personnes font un après-midi chants à la maison de retraite (La Cerreno) de Saint-Martin-de-Valamas (il ne reste plus qu'une bénévole du secours catholique mais les autres intervenants sont dans le même esprit) ;
- chaque année : un après-midi musique et goûter est offert aux résidents de la maison de retraite de Saint-Martin-de-Valamas ;
- au printemps : un spectacle est proposé à la salle des fêtes de Saint-Martin-de-Valamas pour tous ceux qui le veulent avec des gâteaux faits maison par des bénévoles et sympathisants afin de vivre un après-midi autrement.

Que l'année 2024 soit une année de rencontre et de convivialité entre tous !

## ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE VIVIERS



### La chapelle de la Cime-du-lieu : une restauration attendue

L'ancienne chapelle de la congrégation Saint-Joseph appartient à l'Association diocésaine de Viviers, paroisse de Notre-Dame des Boutières. Depuis 2016 une réflexion a été menée pour entreprendre sa

restauration avec l'aide de la Commission diocésaine d'Art sacré, la Fondation du Patrimoine et Maisons paysannes de France.

En 2018 ont eu lieu la réfection des façades et la restauration des vitraux avec le soutien de la Fondation du Patrimoine et du FIPA (département de l'Ardèche). Le projet a été ralenti avec la pandémie du Covid 19 et surtout le manque de financement d'une telle restauration au moment où le diocèse rabotait son budget.

L'équipe relais de la communauté locale des Trois Rivières a, aux côtés des prêtres de la paroisse,

défendu cette restauration compte tenu de l'ancienneté de cet édifice réaménagé en 1829 par les religieuses de saint Joseph, mais qui a été en 1722, l'origine de la fondation de l'école de filles par le bienheureux Père Vigne. Il a été aussi mis en avant que la chapelle pourrait accueillir les fidèles, pour les messes dominicales en hiver. De taille modeste, elle permettra aussi de réduire considérablement les factures de chauffage : l'église a une chaudière ancienne qui consomme 30 litres de fuel à l'heure.

Après de longues discussions entre la paroisse et les responsables du diocèse, une autorisation a été donnée en 2022 pour sa restauration. Les entreprises ont été contactées pour permettre une mise en service à l'automne 2023. Hélas, une entreprise locale s'étant désistée et après recherche d'un nouvel entrepreneur, les travaux intérieurs ne pourront pas débuter avant la fin du printemps 2024. Ils consisteront au doublage des murs, aménagement d'un tambour à l'entrée, électricité et chauffage, des panneaux solaires seront installés sur la toiture versant Sud, le tout pour un montant de 80 000. C'est un gros budget mais il marque aussi la volonté de la paroisse catholique de maintenir son patrimoine religieux qui pourrait aussi servir occasionnellement à des fins culturelles : concerts, expositions...

On peut soutenir dès à présent cette restauration en faisant un don à ADVI Paroisse ND des Boutières, en mentionnant « restauration chapelle de Saint-Martin ». Un reçu fiscal peut être délivré à cette occasion. Merci d'avance pour votre soutien.

## LES PATARIS



Nous avons eu le chagrin d'apprendre le décès de Madame Lévêque, l'une des fondatrices de notre club, qui nous a quittés en début d'année 2023.

Notre association fonctionne tous les mercredis après-midi. Chacune de nous réalise l'ouvrage qui lui tient à cœur (par exemple : travaux en patchwork, tricot, crochet, retouches de vêtements, etc.) et profite des conseils des plus expertes dans ces domaines.

Nous avons aussi réalisé début mai 2023 des fanions pour la course de l'Ardéchoise.

Notre association fonctionne tous les mercredis après-midi, en période scolaire, de 14 h à 17 h, à la salle du Pont.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024.

## LES AMIS DE ROCHEBONNE



L'association a poursuivi tout au long de l'année 2023 un important débroussaillage sous le château et a entrepris la reconstruction du mur du chemin de ronde. Le chemin a retrouvé une certaine jeunesse et les nombreux visiteurs qui l'empruntent en venant de la Dolce Via ou de Nant, ont apprécié ces aménagements. Merci à toute l'équipe qui a réalisé plus de 500 heures de bénévolat sur le site.

Malgré la chaleur tout au long de la saison estivale, les visites guidées du vendredi matin ont été très suivies avec des vacanciers venus depuis le Calvados, la Loire-Atlantique, les Charentes-Maritimes, Drôme, Alpes-Maritimes, Rhône, Belgique et Pays-Bas...

En l'absence de Salon du livre en 2023, nous avons tenu mi août un marché du livre d'occasion qui a permis à quelques lecteurs de trouver à prix réduit des livres anciens et quelques bandes dessinées très recherchées.

Fin septembre, la soirée « Contes et chansons autour de Rochebonne » a permis à une quarantaine de personnes de retrouver les veillées d'antan. Ce fut aussi l'occasion de réunir l'équipe de bénévoles qui entretiennent le site.



La commission « Signalétique et chemin d'interprétation » a planché tout au long de l'année sur le projet de chemin d'interprétation. 12 panneaux seront installés au cours du printemps 2024. Ils évoqueront la géologie, la flore et les différents logis du château. Ce projet est soutenu par le PNR des Monts d'Ardèche.

La consolidation du donjon est aussi à l'étude. Les services de la DRAC, l'UDAP, la Fondation du Patrimoine sont venus sur les lieux. Une fissure inquiétante dans la façade nord risque de provoquer l'effondrement du mur Ouest, (côté Saint-Martin). Des travaux sont prévus au second semestre 2024 pour un montant de 52 380 €. La fondation du Patrimoine Auvergne-Rhône-Alpes lance un appel aux dons pour soutenir ce projet : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

2024 sera aussi l'année de la Biennale du Livre qui aura lieu le 29 septembre. La commission chargée de son organisation commence à contacter les auteurs et éditeurs régionaux afin que ce salon connaisse le même succès que celui de 2022.

Nous remercions très vivement tous les annonceurs qui, par leurs encarts publicitaires, ont permis la réalisation de ce bulletin municipal.

**VL AUTO** 340 Rue du Pont  
07310 Saint-Martin-de-Valamas  
**04.75.30.44.09**

GARAGE TOUTES MARQUES - VENTE VN / VO  
STATION SERVICE - CARROSSERIE

**SÉBASTIEN CHANUT**  
ARBORISTE-GRIMPEUR

Entretien espaces verts  
Taille raisonnée  
Abattages délicats  
Démontage  
Débroussaillage

Entrepreneur de NATURA  
06 86 48 88 53  
se.rebes@laposte.net  
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

**GéoDiag 4307**  
GÉOmètre Expert - DIAGnostics Immobiliers POUR VENTE ET LOCATION

4, rue de la Pompe Vieille - 07160 Le Cheylard  
Tél. 04 75 29 98 94 GeoDiag4307@orange.fr

**Laffont énergies**

Chauffage | Plomberie | Zinguerie  
Énergies renouvelables

VOTRE ÉCO-ARTISAN DEPUIS 2011 !

Z.A. La Palisse | 07160 LE CHEYLARD  
04 75 29 47 24 | 06 79 65 78 80  
laffontenergies@gmail.com | www.laffontenergies.com

**IMPRESSIONS CHEVALIER**

Imprimerie Beaux-Arts  
Loisirs créatifs

Magasin d'art ouvert mercredi et vendredi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h  
Chemin de Lapras - 07160 LE CHEYLARD - 04 75 29 14 95

**Oncle Bill Micro INFORMATIQUE**  
04 75 29 99 58

Services professionnels  
Entreprises et particuliers  
Conseil, Vente, Réparation, SAV  
toutes marques  
Dépannage à domicile  
Solutions réseaux, Matériels et Logiciels  
Sécurité informatique  
Formations Logiciels Microsoft  
Location vidéoprojecteur

David Bernard

Allée des Vergers  
07160 LE CHEYLARD  
Site : onclebillmicro.fr  
E-mail : contact@onclebillmicro.fr

Électricité générale  
Domotique  
Installation satellite

La Terrasse  
- 07310 -  
St-Martin-de-Valamas

**EGDV-frères**  
Julien & Thomas VERNET

06 35 32 69 80 06 27 37 22 99

**Cave GANDON**

VINS ET BOISSONS  
ALIMENTATION ANIMALE

Rue de la Plaine  
07310 St Martin de Valamas  
06 70 03 04 77 / 04 75 30 28 03

7<sup>h</sup>/7 24<sup>h</sup>/24

**AMBULANCES DE L'EYRIEUX**  
**TAXIS-VSL**

Thierry & Cyril GIMET  
**04 75 30 41 68**

\* Transports médicaux privés et professionnels \*

522 rue du Pont - 07310 St-Martin-de-Valamas

